

LE VENT DES BANCELS

Août 2000

N°47

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du
cyclone ●●●●●●●●

Lézinier

zéphir ●●●●●●●●

Le Vent:

si nous en
parlions ...

l'air de rien ●●●●

La maison des
[néga] watts



Bise-art, blizart



par amour

des plantes...

Sommaire

courrier des lecteurs

- 4- Un authentique "rébouscier".
Ce coin des Cévennes et les copains d'abord ...
Tu croas...!
Autres temps... mêmes mœurs !

brise municipale

- 6- Elie Pellequer: Merci à Jérôme...
Daniel Mathieu: Développement...
 - 7- Etienne Passebois: Palabres, démarches...
- air vicié
- 8- En plein Millau du monde
dans l'œil du cyclone
 - 12- Lézinier



Directeur de publication:
Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Thomas
Brasseur, Mathias Brossard,
Pierrette Charton, Gisèle
Chapelle, Ghislaine Guignier,
Jacques et Julie Hugon,
Daniel Mathieu, Marie-
Claude et Christian Mestre,
Roland Mousquès, Anne-
Marie Petit, Eric Tamisier,
Etienne Passebois, Elie
Pellequer, Georges Pons,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura .

Ont également participé à ce
numéro: Claude Rouverand,
Alfred Velay, Paul Harvois,
Yves Maccagno.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

30 F / n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien:

150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.



Crédit photo:

Ghislaine
Guignier
page 11.
Claude
Rouverand
pages 12-13-
14-15.
Alfred Velay
dessins pages
16-18.
Etienne
Passebois
pages 20-21-
22.
Yves
Maccagno
pages 1-20-
23.
Roland
Mousquès
pages 27-28-
29-30.

zéphyr

16- Le Vent: si nous en
parlions un peu !
bise-art, blizart

20- Par amour des
plantes...

l'air de rien

24- La maison des
[néga] watts

vent des crêtes

26- Ça bouge à l'Espinass
bise art, bis art

30- Week-end sculpture
à Figeirolles

ah, lisez !

31- Action - Plaquette - Mots croisés
tempête de délibérations

32- Conseils municipaux
en coup de vent

36- Brèves et revue de presse

Doit-on tout publier ? ... une question délicate !

La préparation de ce N°47 s'est faite dans d'excellentes conditions. Le cadre s'y prêtait et la sente bordée de verdure qui nous a amenés chez notre ami Roland nous a-t-elle inspirés ? Serions nous arrivés à notre vitesse de croisière et la machine serait-elle bien rodée que le fait de se retrouver ensemble réglerait tous les problèmes ?

Ce n'est peut-être pas aussi simple.

Quelques éléments ont animé la discussion et sont à corriger - la rubrique "courrier des lecteurs" notamment. Elle est importante et elle doit exister: elle témoigne de l'intérêt que les autres - nos lecteurs - portent à notre travail et témoigne aussi de la vitalité de nos collectivités où nombreux (euses) sont celles et ceux qui participent à l'édification de cette publication.

Mais nous nous interrogeons néanmoins. Devons nous publier **tout** ce qui nous est proposé et dans ce cas n'arriverons nous pas, un jour ou l'autre, à une certaine dérive ? Devons-nous canaliser, contrôler ces articles ? Et même si je ne parle pas de censurer, pourquoi nous écrirait-on si on sait qu'un souffle d'Anastasia plane sur notre équipe de rédaction ?

Je recherche le secours des Grands pour donner plus de force à mon propos au risque de me faire entendre dire comme naguère, à propos d'un usage immodéré de citations: "la culture, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale !".

Stendhal d'abord: "Pourvu qu'on ne plaisantât ni de Dieu, ni des prêtres, ni du roi. pourvu qu'on ne dit du bien ni de Voltaire, ni de Rousseau, ni de tout ce qui se permet un peu de franc-parler... on pouvait librement raisonner de tout".

Flaubert ensuite: "La censure quelle qu'elle soit me paraît une monstruosité... l'attentat contre la pensée est un crime de lèse-âme".

Voilà donc un point quelque peu délicat que nous ne manquerons pas de régler au mieux des intérêts et des sensibilités de tous.

Un mot encore sur la participation des membres de l'équipe pour éclairer le lecteur sur nos méthodes de travail: nous souhaiterions que tout le monde assiste à chaque réunion de préparation, mais c'est certainement rêver. Il faut tenir compte de la disponibilité de chacun qui n'a pas dans sa vie et ses préoccupations que le Vent des Bancelles.

Toutefois le plus difficile est certainement dans le rendu des articles. Là encore il faut tenir compte de la disponibilité de chacun. Tout de même n'oublions pas, quand nous écrivons, que plus on tarde à rendre son "papier", plus on compromet le travail final de composition et de mise en page. Et si nous n'avons pas les exigences des grands titres de la presse, nous devons néanmoins avoir la volonté d'une certaine rigueur gage de notre sérieux!

Mais, que dis-je: "tout baigne!".

Les prés étaient parsemés de jonquilles, l'air était embaumé.

■

Etienne PASSEBOIS

plume au vent



Un authentique "réboussier"...

Vous avez la parole...

Nous ne voulons pas être seuls à "faire" cette publication. Faites nous part de vos réactions, de vos émotions, de vos points de vue... Cet espace est le vôtre...

Je souhaiterais m'exprimer dans le cadre du courrier des lecteurs du "Vent des Bancelles" sur un sujet qui me hérissé un peu : "les authentiques du Parc". L'opération montée avec le Parc National des Cévennes depuis quelques années et qui vient de connaître un énorme succès à Pâques 2000, est certes une opération marketing exceptionnelle et porteuse d'une image de qualité des produits de nos régions.

Pour autant, doit-on oublier que dans nos campagnes, n'en déplaise à Elie Pellequer, ils n'étaient que peu d'agriculteurs à avoir le privilège de posséder une paire de boeufs. Pour la plus grande partie d'entre eux, deux vaches faisaient l'affaire, elles apportaient leur veau, leur lait et leur force pour labourer bancel par bancel la plus grande partie de nos Cévennes et contrefort du Mont Lozère. Ceux qui avaient des boeufs, labouraient des parcelles les plus grandes et les plus faciles (c'étaient les "grosses fermes"). Certains encore plus pauvres réalisaient leurs travaux des champs avec un cheval, voire un mulet et les plus déshérités avec un âne.

Pour moi, les authentiques, c'est effectivement ces vaches Aubrac, solides et sportives avec de superbes cornes (des yeux magnifiques...), aptes à supporter quelques années sèches ou la paille pouvait remplacer le foin et qui réalisaient tout ce dont on avait besoin chez les plus pauvres.

Certes, la tradition n'a jamais été une école de modestie et la fierté de nos agriculteurs dont nous parle M. Pellequer reproduisait plutôt une hiérarchie marquée entre ceux qui avaient les moyens de leur fierté et les autres qui n'avaient que leurs yeux pour pleurer et leurs mains pour "s'en sortir".

Valoriser nos traditions oui, je suis pour, mais en restant lucide sans enjoliver, et en gardant un oeil critique.

Moi, aujourd'hui, comme de nombreux touristes d'ailleurs que j'ai rencontrés je suis beaucoup plus impressionné et admiratif par l'énormité des travaux de nos anciens pour entretenir, lever les "bedels" (relever les murs effondrés) et exploiter ces innombrables bancelles (sous le virage des Fourches en venant de Rhunes vers Fraissinet de Lozère c'est tout simplement impressionnant !) que par les exploits de quelques gros paysans d'alors "joutant" pour la foire de Pâques pour la plus belle paire de boeufs.

Je fais confiance à l'authentique lieu de débat que représente le "Vent des Bancelles" pour publier l'article d'un authentique "réboussier" .

■ Jean-Pierre Allier

Ce coin des Cévennes et les copains d'abord...

Je rejoins mes belges pénates mais je ne voudrais pas partir sans remercier ce coin des Cévennes où je fus heureuse douze années. Sans avoir un souvenir ému pour feu Paul Languier qui, le premier, m'initia aux mystères cévenols, sans dire ma gratitude à mes voisins, particulièrement à Jean et Joëlle et à ceux des collines plus lointaines comme Thérèse, sans dire merci à mes jeunes amis Oli, Colette, Olive, Cathy, Sylvain, qui enjolivèrent ma vie, sans exprimer ma reconnaissance à mon Maire qui essaya de m'inculquer les rudiments de ses droits ancestraux et de mes devoirs et où je ne vis, dans la manière de les appliquer, que le droit du plus fort, je reste donc sa fidèle cancre.

Voilà qui est dit et sera redit puisque je reviendrai en "gîteuse" ce qui me permettra, peut-être, d'approfondir des amitiés qui ne sont encore qu'ébauchées et, Dieu sait !, d'améliorer mon savoir.

Ce furent là de beaux cadeaux dont il m'est plus facile de parler que de ma solitude voulue dans une nature magique qui m'a donné une force que, me semble-t-il, jamais je ne perdrai.

A bientôt ! ■

Francine LEONARD
Le Viala.

Tu croas...!

1995, comme sur tout le territoire français, les habitants de St. Andéol de Clerquemort sont conviés aux élections municipales.

Comme sur tout le territoire français, le résultat des urnes ne plaît pas à tout le monde, il y a des surprises(!) pas très surprenantes (!). Certains dotés d'intelligence parlent de démocratie et acceptent le verdict. D'autre, plus borné préfère se cantonner dans la « vengeance » et des lettres plus ou moins anonymes circulent.

Les destinataires, à juste titre, sont indignés et chargent la justice de « retrouver » le (ou les) auteur(s) de ces missives.

Hélas, la justice française a peu de moyen, surtout pour des « petites affaires » de clocher !

Toujours est-il que c'est le règne du non-lieu et retour à la case départ ; plutôt affligeant, non ? Pas de quoi se rendre malade, c'était à prévoir. Pourtant, tout cela m'inspire les quelques lignes de prose qui suivent, et qui n'ont de valeur que ce que l'on veut bien leur donner..... sauf peut-être pour le « non signataire »..... !

Je n'ai pas suffisamment de connaissance pour savoir si le PNC a mis le corbeau dans la catégorie des animaux protégés ou nuisibles, mais ici, à St Andéol, il est à classer dans les « pas bien malin ». Tout d'abord, imaginons le :

sûrement une tête de fouine et un gros bec pour fouiller dans la fiente, la plume bien lissée et gominée afin de jouer « le gars bien », la démarche silencieuse pour approcher l'ennemi, l'oreille très développée afin d'écouter les histoires qui ne le regardent pas et la langue venimeuse et humide pour bien coller timbres et enveloppes.

Si pour un homme ne connaissant la région il est difficile à repérer, pour nous, habitués à l'apercevoir nous savons très bien où le trouver, quoique de plus en plus rare sur la commune; son principal nid n'est peut-être pas ici. Bien sûr il a un nom, même la justice l'a cherché, sans résultat. Tous les moyens ont-ils été utilisés pour cela? Peut-être pas, car rien que la trace de sa bave doit pouvoir être retrouvée sur les objets du délit. Mais son nom importe peu, bien que de le citer, j'aurais aimé ! Vous avez des doutes, vous voulez une confirmation, c'est simple :

surveillez la porte de son avocat, il va sûrement s'y rendre ayant cet article en son bec pour savoir si, avec ça, il ne pourrait pas me mettre au tribunal. Il est facile de me retrouver moi, je signe mes écrits.

En fait ce pauvre animal n'a fait du tort qu'à lui-même, que voit-il dans la glace lorsqu'il se rase ? A quoi pense-t-il lorsque quelqu'un le croise avec un petit sourire en coin ?

Mais encore, faut-il avoir une conscience !.....

Réellement, a-t-il cru nous créer des problèmes avec ses courriers dont tout le monde se moque car en fait, le contenu ne nous regarde pas. A-t-il cru nous créer des problèmes en faisant se retrouver en examen ou autres tracasseries certaines personnes du coin ?... Non car en fait chacun ayant sa propre opinion sur le sujet, personne n'a mis en doute son voisin dans cette lamentable histoire ; mieux, il aura permis à certaine personne de se parler.

Allez va il vaut mieux en rire, et en plus il est tellement bête cet oiseau de mauvaise augure qu'il est capable de vouloir utiliser son droit de réponse et ainsi se mettre à découvert ou faire une autre bêtise. C'est qu'il est plus tout jeune l'animal, mais ça vit tellement vieux ces corvidés.....

Une chose est certaine, lui il se reconnaîtra alors.....

Autres temps... mêmes mœurs !

M. Dollé de Saint Andéol nous a fait part de sa réflexion à la suite d'incidents survenus dans sa commune en 1995.

Le maire de Saint Frézal de son côté, nous communique un texte traitant à peu près du même sujet. Il est daté de... 1888, mais il est vrai que c'est du 1er avril !

" Chers Concitoyens,
Dans la commune de Saint-Frézal, circonscription, depuis quelque temps, un écrit calomnieux de nature à porter atteinte à la considération des conseillers municipaux et de l'instituteur, secrétaire de la Mairie.

Des termes de cet écrit, qui est lu dans des réunions publiques et colporté dans tous les hameaux et les villages de la commune, les honorables conseillers estiment que ce serait offenser leurs électeurs que d'en paraître eux-mêmes offensés.

D'ailleurs la calomnie ne saurait les atteindre. L'idée que pendant une période de vingt ans leur mandat a été plusieurs fois renouvelé les laisse dans la satisfaction d'avoir su mériter la confiance de leurs électeurs.

Plus particulièrement visé, l'honorable instituteur, secrétaire de la Mairie, pourrait, lui, se sentir diffamé, et, usant des droits que les lois nous confèrent, serait fondé à traduire ses diffamateurs devant les tribunaux compétents afin d'obtenir réparation. Mais il n'en fera rien encore, laissant à ses concitoyens, compétents aussi en pareilles matières, la faculté de lui rendre justice. Du reste, ses calomniateurs rendent, sans le vouloir, hommage à sa diligence dans les élections diverses, à ses habitudes d'ordre et d'économie, à ses vertus civiques, à ses mœurs hospitalières - singulier contraste ! Il faut que cet homme ait bien des mérites pour être de la sorte recommandé, par ses ennemis, à la connaissance du monde. Ainsi le mépris versé sur sa personne retombe sur la tête de ses diffamateurs.

Ce n'est pas tout.

A l'égard de l'instituteur, secrétaire de Mairie, qui remplit ses fonctions depuis 33 ans, à son égard nos inconséquents détracteurs, dans leur factum, ont fait œuvre de délation. Chacun sait le sentiment que ce mot fait naître au cœur de l'homme - nos lecteurs le ressentent : c'est un sentiment de souverain mépris.

Mais tombent dans l'oubli tant de médisances ! Le jour approche où le scrutin nous fera connaître les hommes sur qui se reposent nos concitoyens ; si leur confiance repose sur les partisans des coups d'État, hommes de l'ordre moral dont les exploits sont notoires, ou dans le camp de ceux qui furent momentanément victimes de leurs funestes machinations. Saint-Frézal, le 1er avril 1888.

CHABROL, F. GUIN, E. VOLPILIERE, E. HUGON, V. GUIN, LARGUIER, C. BARGETON, FAYON, I. PARIS.

Alais, imp. C. Castagnier "

■
Texte communiqué par E. PASSEBOIS

...Bon Vol ! ■
Alain Dollé

brise municipale



Elie Pellequer: Merci à Jérôme...

Pendant la période estivale, nos Cévennes sont un peu plus en effervescence qu'en hiver. En effet, toutes les habitations sont occupées et la population de ces résidences que nous disons "secondaires" apporte une animation que nous aimons bien.

Parmi les événements qui se sont déroulés ces derniers temps, je retiendrai le diaporama qu'a présenté le pasteur Jérôme Sabattier.

plusieurs années passées en Cévennes. Avant son départ, il a présenté à la collectivité qu'il a côtoyé, une série de diapositives de toute beauté: son commentaire très objectif a vivement intéressé. Comme il est coutume de dire aujourd'hui, je suis sûr que l'avis de quelqu'un qui n'était pas de chez nous mais qui a su comprendre notre pays, nous "interpellera quelque part".

Au moment où nous réfléchissons sur le devenir du

canton puis sur la notion de "Pays", les diverses analyses de Jérôme devraient nous aider à trouver des solutions.

Nombreux sont certainement ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'assister à l'une des diverses projections qui ont été programmées. Il ne faut pas que la réalisation de Jérôme nous échappe. Il doit y avoir un moyen pour faire des copies de ce diaporama afin qu'à loisir nous puissions approfondir les divers messages qu'a voulu nous donner celui qui fut le pasteur d'une vaste région des Cévennes.

Un grand merci à Jérôme et bon séjour dans sa nouvelle affectation.

Elie PELLEQUER

Le mot des "saints-maires"



Daniel Mathieu: Développement...

À l'image de leur relief, les Cévennes ont toujours connu d'importantes fluctuations de population et de l'activité économique qui en découle (à moins que ce ne soit l'inverse).

La dernière dépression, très proche de nous, a débuté vers 1850, avec le début de l'ère industrielle laissant délibérément et de manière "durable", les Cévennes en marge de l'évolution de notre société.

Il y a une trentaine d'années, les premiers signes d'un changement apparaissent;

d'un changement apparaissent; aujourd'hui ces signes sont largement confirmés. Il appartient à tous et plus particulièrement aux élus, d'en prendre toute la mesure, afin d'accompagner au mieux les évolutions qui sont en cours.

Suite à l'important travail réalisé au niveau cantonal, nous avons à notre disposition un document qui recense de manière quasiment exclusive toutes les questions qui se posent en matière d'atouts à valoriser et de problèmes à régler, et cela sur chacune des communes.

Ces différents points

ont amené à définir des orientations, et pour chacune d'entre elles, un groupe de travail a été constitué. Nous avons donc sept groupes de travail, ouverts à tous, pour sept orientations qui sont les suivantes:

- Rendre notre pays accueillant à de nouvelles installations.
- Maintenir la force et le poids de l'agriculture.
- Maintenir et développer les services.
- Préserver et mettre en valeur notre patrimoine.
- Gérer l'évolution touristique.
- Enrichir la vie sociale et culturelle.

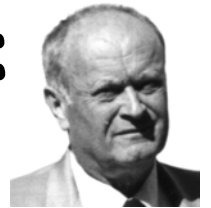
- Améliorer la qualité de la vie. Ces orientations représentent un véritable projet de développement pour nos communes, allant tout à fait dans le sens des programmes qui se mettent en place au niveau des institutions: État, Région, PNC, et sur lesquels nous devons nous appuyer afin de trouver les moyens

techniques et financiers nécessaires. Trois actions vont trouver un début d'exécution dans un délai rapide: embauche d'un animateur dans le cadre de l'association, étude sur la rénovation de l'habitat avec l'aide de la DDE, mise en place d'un plan paysager sur la route des

projets sur lesquels nous ne manqueront pas de revenir. Tous ces projets reçoivent l'appui des communes au travers du SIVOM; d'autres ne manqueront pas de suivre: ils sont porteurs d'avenir.

■
Daniel MATHIEU

Etienne Passebois: Palabres, démarches...



Nous connaissons une période de bonne activité. L'école a été rénovée: la cour cimentée aux couleurs agréables ne sera plus par temps de pluie un espace de boue et par temps de sécheresse un amas de poussière; les murs ont été crépis et les plaques gris sinistre et dangereuses par menace de chute ont disparu. Nous avons profité de ces travaux pour faire disparaître de la vue les fils électriques et téléphoniques.

L'Ayrolle prend petit à petit son aspect définitif: nous terminons les constructions qu'il s'agisse de locaux ou de murs de soutènement, nous terminons également l'aménagement des sols. Il appartiendra maintenant, dans les premiers jours de juillet, à l'équipe des "Contrats Verts" de faire un grand nettoyage en fauchant, en rangeant les bois épars ou les pierres trop voyantes pour que ce hameau ait une belle allure.

Le programme routier prévu pour cette année sera réalisé dans le courant de l'été.

Nous avons même pu raccrocher le programme d'amélioration des AEP qui avait été mis à mal en 99 à la

suite de difficultés administratives.

Evidemment tout cela ne se fait pas en claquant des doigts. Que de palabres, que de démarches pour financer tous ces travaux ! Que de palabres, que de démarches pour amener les artisans sur le terrain et pour coordonner leurs activités !

Mais la satisfaction est grande quand on peut, continuant sa route, se retourner et voir qu'il y a des cailloux blancs sur le chemin.

Et puis pourquoi ne pas regarder au delà de ses limites et avoir quelques satisfactions aussi pour des projets extérieurs à notre commune et qui s'amorcent ou qui avancent également: l'Espinas, la voie de l'ancien CFD, peut-être le Tour du Viala. Nous sommes solidaires et plus d'améliorations ou de richesses apparaîtront autour de nous, plus nous aurons du bénéfique et irons vers une vie meilleure.

J'ajoute que pour nos voisins comme pour nous-même le problème crucial posé à nos petites collectivités est celui des moyens financiers et je ne peux résister à la tentation de reproduire un article lu en quelque endroit et que je

pourrais faire mien:

" La situation actuelle n'est plus supportable. L'autonomie fiscale des collectivités est aujourd'hui un leurre. Il y a d'un côté une fiscalité archaïque et de l'autre des dotations nombreuses - plus de 200 milliards - versées aux collectivités sans distinction entre celles qui en ont le plus besoin et celles qui pourraient éventuellement s'en passer."

" Cela évidemment est injuste. Il faut donc aller vers la spécialisation autour d'un impôt principal par niveau de collectivité territoriales, sans augmenter bien sûr le niveau des prélèvements obligatoires; il faut affirmer une péréquation par une révision effective des modes de calcul des dotations de l'état pour que ces concours publics vers les collectivités locales soient fondés sur les seuls critères des besoins et des inégalités à résorber".

Une période nouvelle maintenant va s'ouvrir: celle de la langue de l'été, celle des vacances.

Qu'elle soit bonne, heureuse, bénéfique pour tous.

■
Etienne PASSEBOIS

air vicié

“Nous étions tous là dans le même but: soutenir les paysans inculpés et faire le procès d’une mondialisation qu’on cherche à nous imposer !”

En plein Millau du monde *



le 30 Juin 2000...
J'étais...

Ambiance paisible pour ce rassemblement de plusieurs dizaine de milliers de personnes devant un petit tribunal ! La moindre bousculade n'était ponctuée que par un trait d'humour ou un sourire...

Était-ce "l'aura" pacifiste et solidaire du Larzac tout proche qui planait sur Millau ??

Ahurissant les trois boulevards réservés et investis (dehors les voitures !) par les stands militants regroupant multiples associations de défense des droits de l'Homme, de l'environnement, de la solidarité, des droits du Tiers monde, journaux alternatifs, etc, etc...

Il fallait des heures pour en faire le tour... au risque de succomber à une overdose... d'informations !



SUSAN GEORGES

Vice-présidente de l'association ATTAC

Est-ce que vous vous rendez compte que vous faites l'histoire ? (...) Cette journée est un jalon sur un long chemin, où nous allons très certainement vers la victoire.

Depuis SEATTLE, le mouvement ne cesse de s'amplifier (...) Je veux remercier la Confédération Paysanne car j'étais très émue d'être incluse dans cet incroyable événement (...) Il faut voir la signification profonde de ce procès: qu'est-ce que veut faire l'O.M.C ? qu'est-ce que veut faire MC DO?

Ils veulent uniformiser notre nourriture et ça veut dire uniformiser les cultures dans le monde entier...

Je suis pour la mondialisation, s'il s'agit de la mondialisation de l'amitié, de la culture (...)

Ce procès, ça veut dire qu'on résiste à cette homogénéisation et qu'on résiste à être de simples consommateurs : nous sommes des citoyens, nous affirmons notre citoyenneté...

Nous savons ce qu'est le libre échange pour les paysans: nous avons vu au Mexique, il y a eu une importation massive de céréales bon marché, et ce sont des millions de petits paysans mexicains qui ont perdu leur gagne pain, leurs terres (...) le même phénomène pour les petits paysans aux Philippines qui ne peuvent concurrencer le riz produit industriellement aux Etats-Unis.

(...) Il faut protéger toutes les petites paysanneries du monde entier. Si aujourd'hui, nous sommes réunis autour des paysans, dites vous bien qu'après ça va être le tour de la santé, de l'éducation, de l'environnement... Maintenant c'est le moment de s'informer, de s'engager parce que dans l'ombre, se trame des complots, VÉRITABLEMENT, contre nos services publics.

Hier, j'ai conclu mon témoignage au procès, par l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789: "La société a le droit de demander des comptes à tout agent public, de son administration".

Avec l'O.M.C, le citoyen n'a le droit de rien demander du tout !

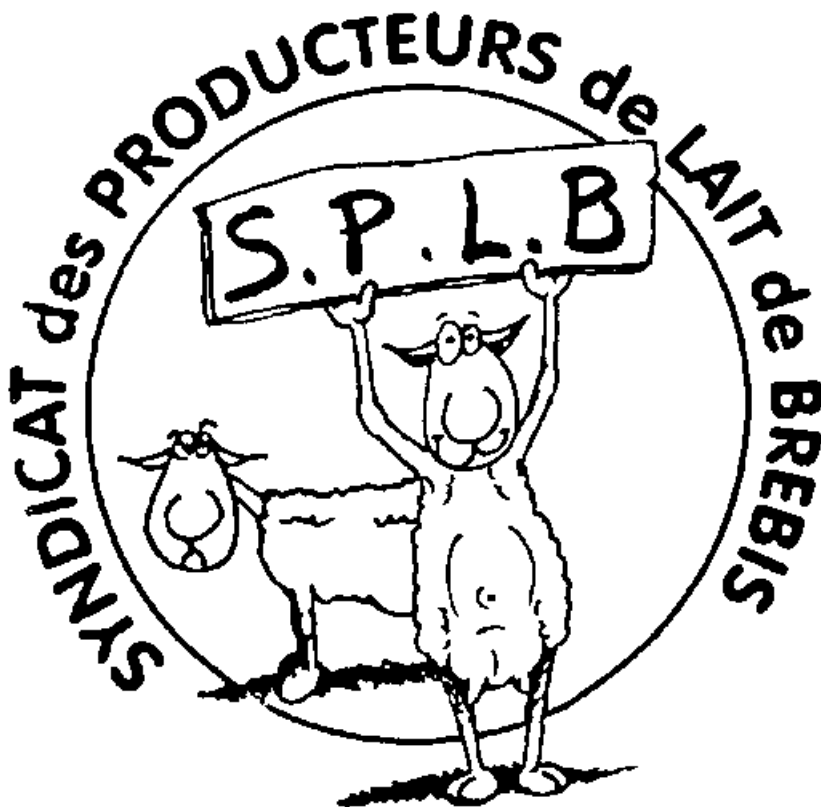
WANDANA SHIVA

Présidente de la "Research Foundation for Science Technologie & Écologie". INDE

Je savais que je venais soutenir ici des paysans qui ont eu le courage de se lever pour résister comme GANDHI l'a fait en INDE pour redonner la liberté à notre pays (...) Il y a un peu plus d'un siècle, une petite île, un petit peu à l'ouest de la France, contrôlait presque 85% du globe ...Et GANDHI a sorti comme symbole, le rouet pour filer pour commencer à démanteler le système colonial industriel qui nous enchaînait... Et je me suis demandé quel serait le symbole, quel serait le rouet d'aujourd'hui, et j'ai compris que c'était la semence, l'alimentation et que nous devions retisser, nous tous, l'auto-suffisance alimentaire (...) Ça fait 5 ans que nous empêchons les règles de l'O.M.C. sur les brevets sur le vivant d'entrer dans la législation nationale. A chaque fois, qu'elles arrivent au parlement, nous arrivons à les faire tomber.

(...) "KENTUCKY FRY CHICKEN" a dû plier bagages dans beaucoup d'états d'Inde et MC DONALD recule malgré 5 ans d'efforts pour s'implanter ! (...) Je crois profondément en mon coeur, que les gens, les peuples sont plus forts que les transnationales, que les gouvernements et que la diversité est infiniment plus créative et unie que toutes les monocultures ! (...) Et le 10 mai dernier, pour l'anniversaire du 1er mouvement pour la libération de 1857, nous avons pris des engagements, de ne pas céder nos 5 libertés fondamentales:

- la liberté pour nos eaux, pour que VIVENDI et la LYONNAISE DES EAUX ne les transforment pas en marchandises.
- la liberté pour notre terre, pour que nos paysans ne soient pas chassés et détruits.
- la liberté de nos arbres et des espaces publics pour que tous, y compris les pauvres, puissent dormir dehors, comme nous presque tous, hier.
- la liberté de nos semences et de toutes les formes de vie, pour que jamais nous n'acceptions de brevets sur le vivant.
- la liberté pour notre pain, pour nos aliments, pour que les transnationales ne puissent pas nous donner de la bouffe de merde et nuire à une grande proportion de gens, le droit à la nourriture.



●●●
Tout en dégustant ma tartine de roquefort LAURCOULET (non pas SOCIÉTÉ!), achetée au stand du S.P.L.B (Syndicat des producteurs de lait de brebis), je me souvenais du dernier rassemblement de cette ampleur, auquel j'avais participé, pour soutenir la lutte contre l'extension du camp

militaire du Larzac: il y a 25 ans, le pavé était principalement tenu par quelques stands épars de partis politiques et syndicats... quel foisonnement associatif a pris leur place, depuis !

Le choix était difficile parmi la quinzaine de forums proposés simultanément en

plusieurs endroits de la ville. Une large place y était donnée aux interventions du public, timide le premier jour et comme galvanisé, le deuxième (la queue au micro !); plusieurs interventions réclamaient la fin de l'esprit de "chapelle" (typiquement français paraît-il!) qui nous divise; mais la masse des interventions, si elle ne portait pas sur le prêche pour chacun la sienne, critiquait fermement... celle de l'autre !

N'empêche, nous étions tous là dans le même but: soutenir les paysans inculpés et faire le procès d'une mondialisation qu'on cherche à nous imposer !

On est donc nombreux à penser globalement pareil et à essayer de vivre en accord avec cette pensée! Une nouvelle étape devrait être franchie dans la lutte contre l'économie libérale: le rassemblement par l'échange et la confrontation, autour des différentes pratiques de résistance, qu'elles soient collectives, par l'action directe ou le long terme (techniques non-violentes, désobéissance civile, ré-appropriation de la rue, de l'alimentation etc...) ou individuelles.

intervention

LORI WALLACH

Avocate américaine Représentante de "PUBLIC CITIZEN'S"

Nous, les mouvements qui nous opposons à la mondialisation, au profit des firmes internationales, sommes en train de gagner des points. Il y a une escalade dans la résistance !

Déjà, à SEATTLE, ils s'arrachaient les cheveux, en se disant: "Bon Dieu! les gens sont en train de comprendre (...), et ici nous sommes presque le double ! (...) Leur secret signifie: des règles sur mesure pour CERTAINS intérêts (...) des règles qui détruisent l'environnement, font reculer les droits sociaux ou mènent à la mal-bouffe (...) En réalité, ça n'a rien à voir avec le libre échange! c'est de l'échange forcé, téléguidé, PAR et POUR eux: c'est le protectionnisme pour les transnationales ! (...) 60 pays se sont réunis à SEATTLE pour établir de nouvelles campagnes contre l'O.M.C*, ça s'appelle "L'O.M.C, la soumettre ou la supprimer !": j'en ai des centaines de copie en français; ici...

* Organisation Mondiale du Commerce.

Mais combien sommes-nous à vouloir réellement boycotter les supermarchés, abandonner notre banque et nos placements-sécurité pour une banque solidaire ou coopérative, devenir des consommateurs sélectifs (choix éthiques et non polluants, commerce équitable... etc) à rechercher l'autonomie alimentaire, énergétique, économique, à privilégier les potentiels de proximité, les fonctionnements coopératifs, à désirer un réel partage des richesses ?



Nous sommes nombreux à refuser la "malbouffe" mais combien sommes-nous à accepter de payer le prix de la "bonnebouffe", à accepter que les grandes soldes sur l'alimentation soient définitivement terminés ? Bref, combien sommes-nous à vouloir lâcher un peu de notre confort, de notre abondance, de notre sécurité, de notre paix, miettes du gâteau que nous partageons, si peu soit-il mais quand même, avec les multinationales, sur le dos des encore moins nantis ? ■

Ghislaine GUIGNIER

En encarts: extraits des interventions de quelques grands acteurs de la lutte contre la mondialisation enregistrés lors du meeting de clôture le 1er juillet à Millau.

* Titre emprunté à "Gardarem Lo Larzac" supplément au N°233.

JOSE BOVE Confédération Paysanne.

(...) Quand nous avons été à SEATTLE, la confédération paysanne, nous y sommes allés avec tous les paysans du monde regroupés autour de VIA CAMPESINA et Rafael ALEGRIA qui était avec nous hier, et nous avons décidé de proposer une alternative, et c'était la première fois que dans le monde, des paysans s'unissent et proposent à partir de notre véritable internationale paysanne, une nouvelle politique pour tous les paysans du monde.

(...) Aujourd'hui, nous savons très bien que pour faire reculer la faim dans le monde, la sécheresse, il n'est pas besoin d'un plan gigantesque, simplement il faut des règles du jeu qui soient justes (...) Et la première qui s'impose, c'est l'accès à la terre pour tous les paysans du monde (...) mais cela ne suffit pas, si on ne change pas aussi les règles du jeu économique international: la confédération paysanne demande l'arrêt de toutes les subventions à l'exportation, comme le demande aussi aux Etats-Unis, la National Family Farm coalition (...) Il faut, en tant que citoyen, refuser de payer les impôts qui servent à ces subventions abjectes (...) qui détruisent les cultures vivrières (...) Mais pour lutter efficacement - nous ne sommes plus que 5 % de paysans - il faut que les citoyens de toutes catégories sociales se lèvent.

(...) Aujourd'hui nous avons montré que le combat des paysans n'était pas corporatiste, qu'il était celui de tous les citoyens (...) L'alimentation est devenue le symbole d'une nouvelle résistance (...) et ce combat pour une alimentation de qualité et qui permette aux paysans de vivre, passe par la lutte contre les Organismes Génétiquement Modifiés (...) Il ne faut pas s'attaquer qu'aux firmes transnationales, mais aussi à l'INRA, la recherche publique française, qui est à leur service, qui les cautionne (...) Il est tout à fait cynique que l'argent public serve à polluer la terre et à asphyxier les paysans par la production de semences qui empêchent la biodiversité.

(...) Il faut soutenir tous ceux qui sont poursuivis pour avoir détruit des champs d'O.G.M. Il faut donc retenir la date du 5 septembre 2000 pour aller au procès à FOIX, des copains d'Ariège qui ont détruit une parcelle de colza à Gaudiès (...) cette question des O.G.M. est centrale pour les pays du Sud comme pour les nôtres. En effet le droit des paysans de ressemer leurs propres graines, est, chez nous aussi, attaqué par les firmes semencières et par les états (...) Dans ce problème des O.G.M., nous sommes au coeur de l'indépendance des paysans, des choix de développement, des choix de l'agriculture (...) aussi je vous demande à tous, partout où vous êtes, d'accentuer ce combat, et de détruire toutes les cultures d'O.G.M. ! (...) Le démontage du Mc DO qui est à 200m d'ici, n'était pas un acte de destruction, mais de construction d'une société nouvelle dans laquelle nous n'acceptons pas que nos droits soient bafoués (...) Lorsque nous avons appris que l'Europe était condamnée parce qu'elle refusait le boeuf aux hormones des Etats-Unis, cela a été comme un coup de poignard dans le dos, ça voulait dire très clairement, qu'aujourd'hui, personne n'a le droit de choisir son alimentation. Seuls les marchands ont le droit d'imposer la leur.

(...) Je crois que ce combat citoyen que nous menons tous ensemble, c'est une ré-appropriation par les citoyens de toutes les valeurs qui depuis 200 ans ont permis de faire avancer les droits de l'Homme, c'est pour ça qu'en terminant, je vous demande de reprendre avec moi "Liberté, égalité, fraternité" !

dans l'œil du cyclone

“Il y avait aussi et surtout le Café, lieu de détente où se retrouvaient les jeunes et les moins jeunes, plus particulièrement animé les dimanches et jours de fête. La plupart y venaient à pied, quelquefois d’assez loin depuis les communes des environs”.

Lézinier



On trouve tout simplement la Mairie de Saint-Frézal de Ventalon à Saint-Frézal et la mairie de Saint-Maurice de Ventalon à Saint-Maurice mais c'est à Lézinier qu'il faut se rendre pour pouvoir gravir le double perron de la Mairie de Saint-Andéol de Clerguemort.

Les Maisons communales trônent généralement sur une Place, au

beau mitan du village. Lézinier n'est qu'un modeste hameau où les anciens semblent n'avoir pas trouvé d'endroit pour une Place.

La Mairie-Ecole, rigoureusement conforme au patron réglementaire de la IIIème République, a donc été érigée à l'écart du hameau, tout à côté du Temple qu'elle paraît dédaigner sans trop oser lui tourner irrespectueusement le dos.

Les fonctions d'institutrice publique et de secrétaire de mairie, longtemps indissociables en milieu rural, en dépit de l'incohérence du système et des protestations des intéressés, furent à un moment du ressort de mademoiselle Salles, fille de Milien Salles alors Maire de la Commune. La demoiselle vint à se marier à un Rouverand, semi-étranger puisque récupéré sur Saint-Frézal - à Pénens - mais tout de même natif du Cros, celui de Saint-Andéol. Né de cette union, à Nîmes et à quelques jours des vacances scolaires (1), c'est au Temple de Lézinier que je devais dans les plus brefs délais recevoir le baptême.

D'une architecture toute particulière, entièrement circulaire comme celui d'Anduze, le Temple de Lézinier se distingue pour n'être en aucun point appuyé sur un mur ou tout autre quelconque édifice. Les deux sont, à ma connaissance, les seuls Temples entièrement ronds (2) existant en France. Terminée en 1837, la construction a été réalisée à

l'emplacement des ruines de l'un des deux cents Temples détruits en Cévennes lors du Grand Brûlement d'après la Révocation de l'Édit de Nantes.

La commémoration du centenaire, le dimanche 20 Juin 1937 où tous les records d'affluence furent parait-il battus, devait jusqu'à leur dernier jour faire l'orgueil de mes grands parents (3) mais aussi celui de beaucoup d'autres. Ils en étaient fiers, les gens de la Commune de Saint-Andéol, de leur Temple de Léziniér !

A gauche par rapport à l'entrée, sur l'arrière du Temple, une très basse murette sert d'enceinte au minuscule cimetière communal.

On remarque dans cet endroit, destiné à ceux qui leur mort venue ne disposaient d'aucun lieu où se faire ensevelir, une pierre bien conservée et superbement gravée au poinçon. L'inscription indique qu'il s'agit de la tombe de Jules Teissier, né à Vébron et décédé presque à la veille de ses cinquante cinq ans, en Avril 1889. Ses anciens élèves le considéraient comme une figure emblématique de la perfection en matière de bonne conduite et de savoir.

C'est dans un bâtiment situé au coeur du hameau que ce brave homme dispensait enseignement et vigoureux coups de règle (4), eux aussi sans doute magistralement pédagogiques. Dans l'une de ses pièces, la maison des Jourdan, aujourd'hui propriété de la famille Garavini-Robert, abritait donc la vieille école.

Autrefois appelée la Maison Neuve, affichant toujours une insolente jeunesse bien qu'agrandissement et rénovation ne datent plus

d'hier, une imposante bâtisse se dresse en bordure de l'actuelle route de Saint-Buget. Elle est pour moi, la maison d'Adolphe et d'Elise Teissier, conservée par une nombreuse descendance (Bouayi, Dautry, Rouveirrolles, mais aussi ... Daniel Teissier !). De toutes les maisons de Léziniér, elle est assurément la plus connue, elle a en tous cas été la plus fréquentée .

C'est qu'à une époque moins lointaine qu'il ne parait, le hameau de Léziniér a connu une activité et une animation aujourd'hui bien difficiles à imaginer.

La tournée à pied des Postes (5), effectuée sur la Commune à partir du Bureau-PTT de Vialas, nécessitait la rencontre de deux facteurs. Celui venu de Vialas y retournait par Les Estrèches et Le Cros tandis qu'un facteur-relais desservait la vallée et le versant de Saint-Buget.

En 1930, cette rencontre devait être officiellement déplacée de Faïsses à Léziniér où Henri Jourdan, ancien poilu, gazé de la Grande Guerre (6), assurait le relais. Chez Jourdan, en dehors du traitement de menues affaires postales, on pouvait vraiment boire un verre et casser la croûte à toute heure. Des plaisantins assuraient même qu'ils ne se couchaient jamais.

Tour à tour énigmatique ou facétieux, malgré un léger bégaiement qu'il ne se privait pas d'exploiter pour rendre équivoques certaines de ses affirmations, Henri semblait ne vivre que pour son troupeau de brebis. Connu comme le Loup blanc, dans les foires et marchés, il recevait très souvent la visite de maquignons qu'il



Mademoiselle SALLES, institutrice.

souvent la visite de maquignons qu'il savait dérouter de leur stratégie de marchandage par d'interminables discours, compliqués et obscurs à souhait dont il avait le secret.

Au dessus de la route qui conduit à Faïsses et Régent, chez Salles, le même mélange de grains de café vert (7) était torréfié, par petites quantités dans un moulin à manivelle, à jour fixe, en début de semaine. L'épicerie de regrattier (8) trouvait son complément avec un peu de vaisselle, du linge de maison, quelques articles de mercerie, de droguerie ou à usage quasi pharmaceutique (coton thermogène, cataplasmes, élixirs, eau de mélisse, présure...). On y trouvait aussi du pétrole au litre et, pour les chauffeurs imprévoyants: jusqu'à un ou deux bidons plombés... d'essence "spéciale pour automobiles". ●●●

dans l'œil du cyclone

●●● Esther, qu'on disait modiste, confectionnait des chapeaux pour dames mais aussi des voiles pour robes de mariées. Milien, devenu maître-cordonnier (9), après un Demi Tour de France (10) et cinq années (11) de service militaire (pour avoir lors du Conseil de révision, au Pont de Montvert, tiré un mauvais numéro (12)), avait pris la suite de son père. Sur commande et dans le délai d'environ un an (13) après le premier essayage, il livrait souliers, bottes, escarpins ou bottines de sa fabrication.

Du côté de chez Teissier c'était tout autre chose. Il y avait du mouvement, ça bougeait ! Certains jours on tuait, on découpait mais aussi bien sûr...on charcutait. L'abattage de boucherie se pratiquait sans les contraintes d'aujourd'hui, les problèmes actuels étant encore inconnus. L'épicerie, mais oui encore une épicerie ! Naturellement élargie aux produits de boucherie-charcuterie, elle s'étendait en outre aux fruits et légumes. La torréfaction du café maison, prévue en décalage avec celle

café maison, prévue en décalage avec celle du voisin concurrent, avait lieu en fin de semaine. Les deux alimentations fournissaient des allumettes de Régie (14), du tabac et des carnets de papier à cigarettes mais aucune ne proposait des oeufs.

On était alors très regardant quant à la qualité des œufs, surtout consommés au printemps et rarement hors saison. Les gens jugeaient plus sûr de les avoir de leurs propres poules.

Il y avait aussi et surtout le Café, lieu de détente où se retrouvaient les jeunes et les moins jeunes, plus particulièrement animé les dimanches et jours de fête. La plupart y venaient à pied, quelquefois d'assez loin, depuis les Communes des environs. L'accueil y était chaleureux. Leur amabilité, les patrons la poussaient jusqu'à volontiers céder aux voisins qui tuaient leur propre cochon, la dose d'absinthe (15) que selon l'usage on rajoutait au boudin. Quelques anciens évoquent toujours, en les regrettant on le sent bien, de

mémorables parties de cartes, prolongées... jusqu'au matin.

En poursuivant en direction du moulin de Chaldecoste, on découvre un dernier mas assez imposant. Aujourd'hui propriété de Madame Rohr, il appartenait à Anna et Léo Petit, grands parents paternels de Madame Eliane Petit du Préneuf. Dans les fêtes, Léo animait les bals en jouant de la clarinette et se révélait fameux descendeur de quilles. Le reste du temps, d'abord avec son frère Paul puis aidé de son fils Marcel, il était plutôt scieur de long et courtier en bois d'abattage.

Marcel devait bientôt partir, à la recherche d'un avenir meilleur. Comme il l'avait souhaité, il devait faire une carrière de boiseur à la Compagnie des Houillères. La mine devait hélas, en échange, lui ravir la santé.

Non renouvelée en raison du départ des jeunes, la population vieillissait, diminuait. Avec la fin des travaux d'installation électrique et de la Route Neuve (des Estrèches au Cros), entrepris au début des années trente, disparaissait la clientèle constituée par le personnel occupé à ces chantiers. S'ajoutant à une situation déjà devenue précaire, la perspective d'une guerre imminente devait, avant même que n'apparaissent les premières difficultés d'approvisionnement, précipiter l'inévitable liquidation d'activités depuis longtemps condamnées. Tout s'est éteint, avec résignation et sans espoir de possible retournement.

De l'activité disparue, on n'en parlait plus qu'au passé en Mai 1944, pendant la période de l'occupation où, à l'abri des bombardements et

Le minuscule
cimetière
communal.



sous la seule garde de mon grand père désormais veuf, j'étais venu habiter Lézinié.

Pour finir sur une note plus gaie, il m'aurait fallu vous parler aussi de la Fête votive dont on sait qu'elle était très animée et que pour elle on venait de fort loin. Le fils d'un ancien boulanger de Portes m'a assuré y être venu avant guerre, avec son père, pour y vendre des fougasses !

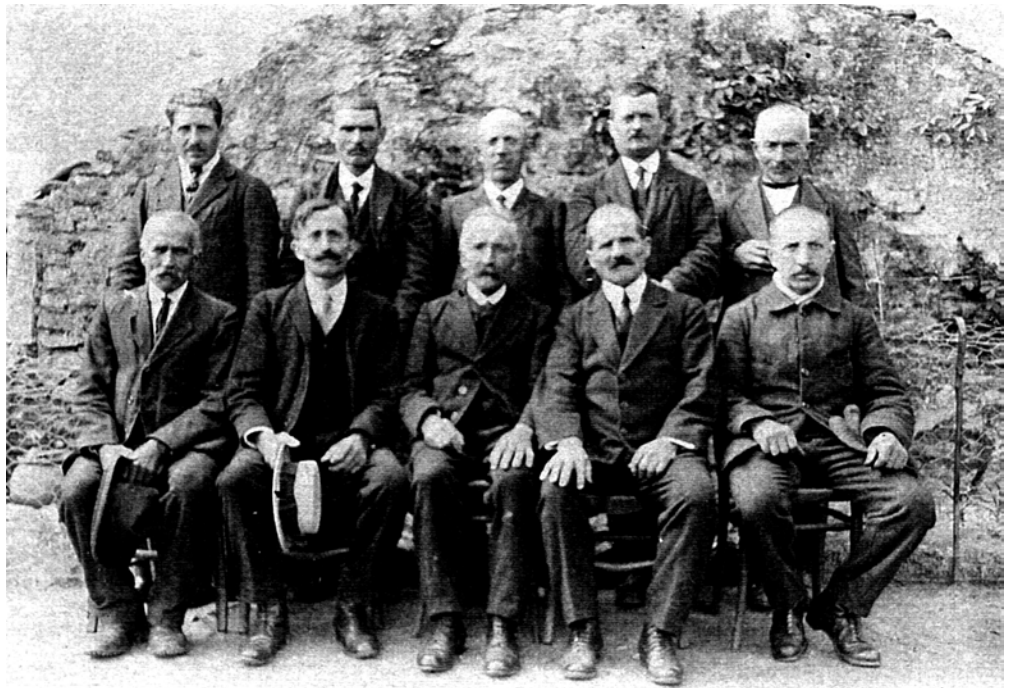
Je n'ai pour ma part connu qu'une Fête votive d'après guerre, la dernière peut-être? Je ne sais plus ! ... J'étais encore enfant, les choses me paraissent se passer au-dessus de mon alors très blonde tête. Les grands me semblaient devoir bien s'amuser. Moi ?... pas trop!...

Je me souviens du bal et de sa piste en terre, moins battue que piétinée. On parvient encore à en deviner l'emplacement, face à un gros châtaignier qui devait bien l'abriter. J'avais surtout été impressionné par les boules du jeu de quilles et leur drôle de forme, presque carrée, avec piège à doigts garanti pour inexpérimenté. Je n'en étais que plus rempli d'admiration pour ces costauds qui les lançaient avec autant d'adresse.

Vous le voyez, je ne peux pas en avoir gardé le même impérissable souvenir que des adolescents, ou des jeunes gens, ayant vraiment participé à la Fête. Pour eux c'était si bien qu'ils en rêvent encore ! Il doit même s'en trouver que "la plume démange"...

Mieux que moi, ils sauront vous la raconter, leur fameuse: "Voto de Lézinié".

Claude ROUVERAND



LEXIQUE

- (1) **Vacances:** elles commençaient le 14 Juillet.
- (2) **Temples ronds:** il en existe qui ne le sont qu'intérieurement.
- (3) **Orgueil des grands-parents:** on disait mon grand-père diacre. Il ne s'occupait en réalité que de l'état du lieu de culte, il visitait aussi les malades et s'efforçait de venir en aide aux personnes en difficulté.
- (4) **Coups de règle:** pour les recevoir, il fallait présenter la main, pointes des doigts réunies vers le haut, comme pour pincer un objet de petite taille. Ça fait très mal !...
- (5) **Tournées à pied:** ne devait pas dépasser 20 km, d'où la nécessité d'une rencontre relais de facteurs.
- (6) **Poilu, gazé:** ancien des tranchées, victime rescapée des gaz asphyxiants. Facteur titulaire figurait sur la liste des "emplois réservés", seuls pouvaient y prétendre les blessés de guerre avec priorité pour les anciens sous-officiers.
- (7) **Café vert:** non torréfié. On mélangeait, toujours dans les mêmes proportions, au moins trois qualités différentes de café

vert.

(8) **Épicier regrattier:** il pratiquait la vente au petit détail.

(9) **Maître-cordonnier:** propriétaire de l'atelier, les ouvriers étaient des garçons-cordonniers.

(10) **Demi Tour de France:** avait remplacé le Tour de France des Compagnons. Celui de mon grand-père avait d'ailleurs été encore réduit pour être ramené à seulement quelques semaines.

(11) **Cinq ans:** les Classes précédentes avaient servi pendant sept ans.

(12) **Mauvais numéro:** les bons numéros se voyaient exemptés. Les autres devaient servir ou, devant notaire, payer un remplaçant.

(13) **Un an:** un peu moins quand il employait un garçon-cordonnier.

(14) **Allumettes de Régie:** il existait des allumettes dites de contrebande que proposaient les colporteurs (allumétaires).

(15) **Absinthe:** on en mettait dans le sang pour parfumer le boudin. L'odeur était bien plus tenace que celle de notre pastis!

Un ancien
Conseil
Municipal de
Saint Andéol
de
Clerguemort.

“Le vent souffle où il veut, tu entends sa voix mais tu ne sais ni d’où il vient, ni où il va”.

L’entretien avec Nicomède. Jean, 3-8.

Le Vent : Si nous en parlions un peu !



Notre gazette intercommunale en a fait son titre; nos trois communes sont réunies autour du Ventalon et deux d’entre elles l’ont mis en complément dans leur nom.

D’ailleurs “Ventalon” en parler occitan se dit “*Ventadou*” ; le suffixe

“*adou*” signifie lieu, endroit; nous le retrouvons dans beaucoup de noms de chez nous, par exemple “*chiaoumadou*”, endroit où l’on faisait chômer le troupeau au pâturage pendant les heures chaudes de la mi-journée, ou encore le “*triadou*”, endroit où chaque propriétaire récupérerait

ses moutons lorsque le berger ramenait le troupeau au village en fin de journée. On peut dire encore “*l’affenadou*”, lieu où les rouliers et charretiers assuraient l’affenage de leurs attelages.

Le Ventalon est donc l’endroit où souffle le vent; d’ailleurs ce nom, je pense même ce titre, n’est pas usurpé; si vous vous promenez sur la route des Crêtes du côté du col du Chalsio à la verticale du Salson, même par temps calme vous sentirez toujours un petit souffle d’air venant de quelque part.

Mon propos n’est pas de vous faire un cours de météorologie, il y a des sources d’information pour cela et l’accès est extrêmement facile.

Personnellement je regarde la météo à la télévision après les informations de vingt heures, mais cela ne m’empêche pas d’aller le matin, comme le faisait mon grand-père, comme l’a fait toute sa vie mon père, d’aller dis-je, jusqu’à la fontaine, afin d’avoir une idée du temps qu’il va faire, “voir d’où vient le vent”.



Majorité de Louis XIII par Rubens (détail).

Dans le monde paysan, la prévision du temps à venir est d'une importance capitale pour l'organisation de l'activité agricole.

Aux temps, pas très lointains d'ailleurs, disons l'entre-deux guerres, les moyens de communication - radio, télévision, téléphone même - n'existaient pas dans nos hameaux. Seuls quelques rares journaux apportaient les nouvelles.

Chez nous on lisait "La Cévenne Républicaine", le journal hebdomadaire et le "Soc", journal mensuel "du Temple"; aucun des deux n'avait de rubrique météo.

Seules, les observations que l'on avait reçu des générations antérieures et celles que l'on faisait soi-même, ou les conversations entre voisins, permettaient de se faire une idée du temps à venir; le vent en étant le grand ordonnateur.

C'est de cela que je vais vous parler avec les particularités, les erreurs peut-être, que des observations trop locales peuvent susciter.

Faire une classification des vents est chose difficile, rien n'est absolu dans la nature, cependant on peut sans trop se tromper les grouper en deux catégories:

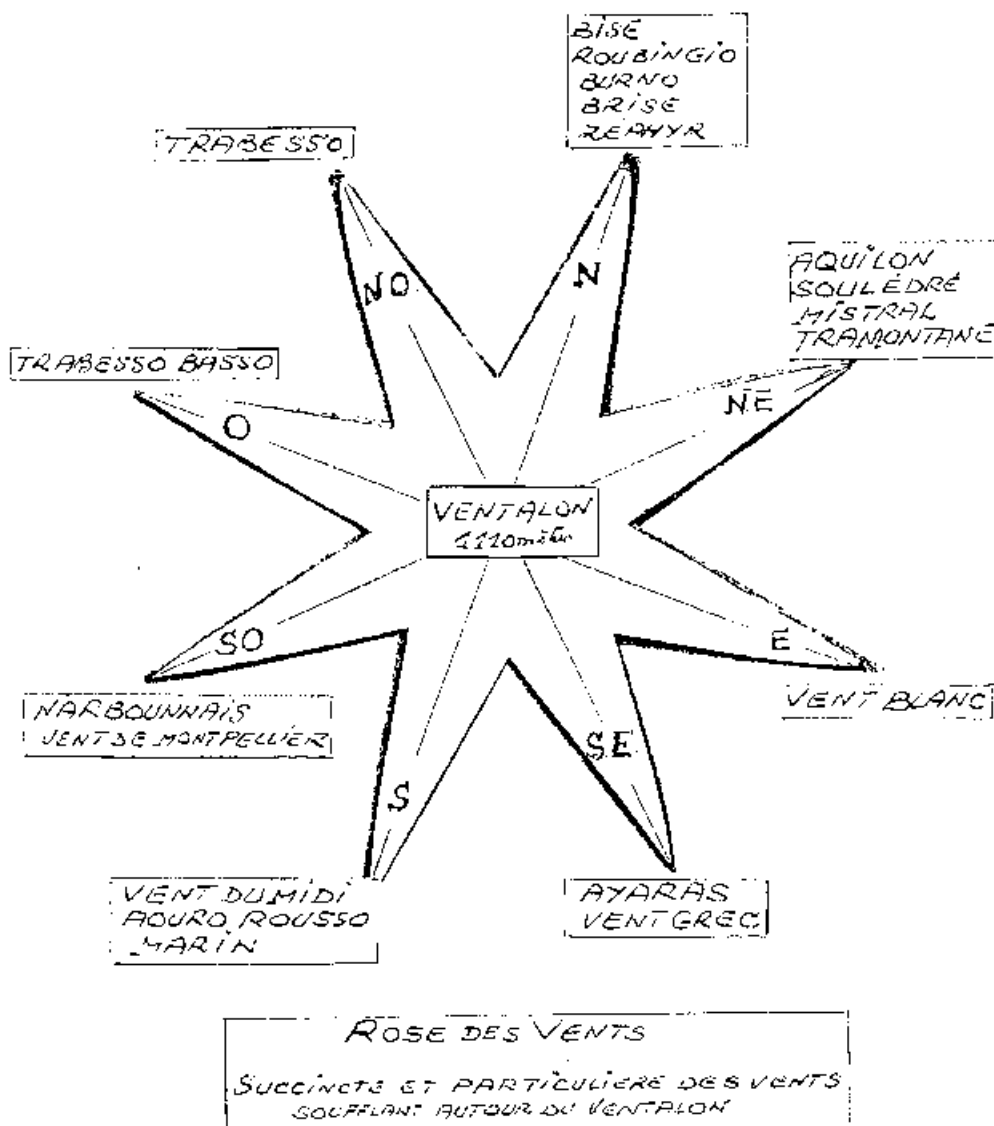
1/ Les vents venant de

l'Est et de l'Ouest en passant par le Nord que nous appellerons "les vents de Terre".

2/ Les vents venant de l'Est ou de l'Ouest en passant par le Sud que nous appellerons "les vents de Mer" (n'oublions pas que nous sommes à moins de 100 km à vol d'oiseau des côtes méditerranéennes).

Cette répartition se trouve confirmée dans le parler occitan en utilisant deux mots différents: "*l'aouro*" pour les vents de Terre ou du Nord et "*lou ben*", sous-entendu le vent du midi, pour les vents de la Mer.





Les VENTS DE TERRE.

- Le premier est sans conteste l'Aquilon, "Lou Souledre", la Tramontane, en un mot le Mistral.

Il descend la vallée du Rhône et s'étale sur toute la Provence et le Languedoc. D'une orientation générale Nord-Ouest/Sud-Est, il a tendance à remonter les vallées et nous atteint par l'Est en suivant le Gardon ou le Luech.

C'est un vent violent, impétueux, qui souffle par rafales. Il emporte les casquettes et trousse les jupons. S'il s'arrêtait là, ce ne serait pas bien grave, mais il

brise quelquefois les branches des arbres, arrache les "pancels" des haricots à rames. Il peut aussi, assez exceptionnellement tout de même, décrocher les "lauzes" des toits et "décoiffer" les cheminées. La nature souffre et se remet difficilement d'une semaine de mistral.

Je ne lui vois que le modeste avantage d'éclaircir l'atmosphère en desséchant l'air; dans la journée, le ciel est d'un bleu lumineux et la nuit les étoiles, les planètes ou la lune scintillent ou brillent d'un éclat particulier.

- La Bise est un vent du Nord qui souffle en période hivernale, pas très violent mais

régulier. C'est un vent froid qui peut être glacial. Il provoque de fortes gelées et la formation des congères en temps de neige.

- Les Giboulées, la Burne, vent du Nord pas très violent qui souffle en inter-saison (printemps et automne), par réaction à plusieurs journées de vent du midi, l'humidité de l'air se transforme en petits flocons de neige très serrés qui fondent en touchant le sol.

- La Traverse, vent du Nord-Ouest qui venant de l'Atlantique traverse la France. Il nous arrive "fatigué", pas très violent, traînant quelquefois des nuages et résidus pluvieux. Pas très froid mais désagréable, il gêne le tirage des cheminées et les "fait fumer".

- La Traverse Basse, même type de vent, même orientation, mais nous arrivant un peu plus au Sud et peut-être un peu plus fort que le précédent.

- La Brise, vent léger Nord/Nord-Ouest. C'est un vent local soufflant le soir et apportant un peu de fraîcheur après les chaudes journées de l'été. Il naît d'une différence de refroidissement entre les couches d'air des zones d'altitude du plateau lozérien et celles de nos vallées cévenoles, plus basses. On peut le comparer à la brise du bord de mer.

Les VENTS DE LA MER

- C'est le vent du Midi, "Lou Ben". Soufflant en toutes saisons il nous arrive du Golfe du Lyon, chargé de nuages qui se condensent au contact des couches d'air froides de nos montagnes pour provoquer des chutes de pluie souvent très abondantes.

En hiver par des températures négatives nous avons la neige qui peut atteindre assez rapidement une épaisseur importante.

- Une variante "l'Ayaras", vent d'automne venant du Sud-Est (je ne connais pas son nom français). On dit de lui: "*Layras plauou tres, chiei, navou jious son estré las*" (l'Ayaras pleut trois, six, neuf jours sans être fatigué).

Je pense qu'il s'agit du vent grec bien connu en Provence.

- Autre variante: le Vent de Montpellier ou encore le Narbonnais. Je pense, sans en être certain que c'est un vent du Sud-Ouest qui vient de l'Atlantique par l'Aquitaine et le Bas-Languedoc; il nous apporte encore la pluie.

- *L'Aouro Rousso* (le Vent Roux). Celui-ci est vraiment particulier et il ne faut pas l'oublier. C'est un vent léger venant du Sud/Sud-Est qui peut souffler en toute saison mais de préférence en période hivernale. Il est doux et chaud et augmente la température de l'air. En hiver il fond rapidement la neige déjà tombée en la colorant, et c'est là sa particularité, d'une poussière brun clair.

En fait c'est le Sirocco d'Afrique qui, venant du Sahara par l'Algérie et la Méditerranée, atteint nos côtes et vient jusqu'à nous. On dit qu'il transporte quelquefois des petits coquillages fossiles de forme hélicoïdale, ce qui n'est pas invraisemblable. On a dit aussi qu'il nous amenait des criquets d'Afrique ou des grenouilles, ce qui je pense est une légende...

- Le Vent Blanc: nous terminons par ce vent de l'Est sec et chaud ne soufflant que l'été il dessèche la terre. On dit

de lui qu'il fait mûrir les blés.

Quelques mots d'origine occitane.

Je ne peux résister au plaisir de vous livrer quelques mots d'origine occitane, propres à notre sujet et me paraissant particulièrement expressifs et colorés.

Uno bouffado : Vent violent sévissant pendant plusieurs jours.

Uno bouffadouiro : Endroit particulièrement exposé au vent.

Lou bouffadou : Le soufflet pour activer le feu.

Un réboulun : Tourbillon assez violent.

Un foulet : Petit tourbillon de vent léger "un peu fou".

L'aoureto : Vent léger. La brise. Le zéphyr.

La fresquieiro : La fraîcheur du soir.

La nepplo : La brume.

La roubingio : La giboulée.

La ciro : La tourmente de neige.

Peut-être pensez-vous que mon propos un peu vieillot et désuet n'est pas trop "dans le vent" ?

Veillez m'en excuser.

Je termine en vous souhaitant que parmi les choix de vie que vous avez faits, les options que vous avez prises, en un mot pour le cap que vous vous fixez, vos rêves soient portés par la brise et que vous progressiez au gré du ou des vents.

P.S: Je voudrais apporter une précision que j'adresse plus particulièrement aux puristes. Les mots cités en occitan sont d'une écriture uniquement phonétique. Parlant cette langue de chez nous, je la pratique oralement mais, hélas, je ne l'écris pas. ■



Marie de Médicis au Pont de Cé, par Rubens (détail).

bise-art, blizart

*Deux amoureux des végétaux, Paul HARVOIS et Yves
MACCAGNO, vous invitent à partager leur passion...
Eh oui, ça aussi c'est "bise-art, blizart" !*

Par amour des plantes...



Une communauté d'arbres et de bonsaïs sur le Mont Lozère.

L'homme d'action que j'ai été a toujours trouvé, dans son couple, dans la nature, et dans l'univers des formes, les remèdes aux difficultés de son parcours.

Ce fut la peinture et les objets quand il nous était impossible financièrement d'acquérir une propriété dans mon pays natal en Champagne, le boom économique de l'époque et la prospérité s'ensuivant ne permettant plus à de modestes fonctionnaires de «concourir».

De jeunes professeurs - que j'avais en formation au ministère de l'agriculture - me signalèrent plusieurs occasions. Une vieille maison de granit de Felgerolles, la maison des Richard, en était. Mon épouse et moi l'acquîrent en 1967, guidés par une jeune femme, animatrice socioculturelle, et fille du docteur Richard, des VANS, un des pionniers du PNC.

Felgerolles était alors un désert de ruines, difficilement accessible par un chemin que le moindre orage rendait impraticable. Nous avons patienté dix ans pour obtenir une route, et après 33 ans, l'eau officielle n'est pas encore venue.

Economies après économies, emprunts après emprunts, la maison et ses dépendances prirent forme. Mais nous n'avions jamais imaginé une demeure de campagne sans un environnement d'arbres et de plantes, de jardins, de murets, et de circulation d'eau courante.

A défaut d'oeuvres d'art, j'organisais l'espace, mis pierre sur pierre et plantais : conifères de rocailles et de plein vent,

plantes ramenées de mes voyages à l'étranger, arbres rares et arbustes multiples. Du Québec, proviennent érables à sucre, érables de Pennsylvanie à l'écorce rayée de vert et de blanc, sapin baumier aimé des bûcherons parce que sa résine est antiseptique; le pin blanc, richesse de la forêt canadienne, n'a pas tenu le coup. De Hollande, dans un domaine abandonné, un thuya du Japon, tout jeune, fut prélevé. Un houx à boules jaunes me fut donné au Pays de Galles par le jardinier d'un château.

Une pépinière arboricole remarquable (Ets. Bauchery dans le Loir et Cher) me procura des séquoias *Welingtonia* que je replantais avec mon fils Yves, disparu en 1977. Je tentais d'acclimater des cyprès chauves (célèbres au domaine de Rambouillet). Des amis du Nord m'apportèrent des houx communs, si beaux à Noël. Gavalda, directeur de l'ONF à Mende, sortit de sa pépinière personnelle abies concolor et un magnifique libocèdre. J'achetais un sapin rare au cônes violacés : le sapin de Corée, un acer griseum à l'écorce et au feuillage étonnants.

Et j'ai complété sans cesse par des hêtres, des ormes exempts de la graphiose, des épicéas, des Douglas, de Grandis, des Pectinés, de thuyas dont le splendide *Rheingold*, et même des frênes importés qui ne purent jamais s'acclimater (un paradoxe qui apprend au jardinier l'humilité). Certains mirent trois à cinq ans avant de démarrer, le sapin baumier et le sapin de Corée.

Comme les rhododendrons, descendus de leur montagne dans le Val de Loire, et remontés à Felgerolles,

il leur fallait une période de réacclimatation.

Je construisis une serre, que tout jardinier amateur ambitionne, et imitant Olivier de Serre dans son domaine expérimental de la Drôme, créais un réseau d'irrigation aux bassins divers. Dans mon jeune temps, j'avais semé, élevé des cactus : céréés et opuntiés. Nos pérégrinations de fonctionnaires me fit abandonner, et à 1200m d'altitude, les contraintes étaient trop importantes pour recommencer.



Je me procurais alors mon premier bonsaï : un érable qui a maintenant 27 ans. Les érables sont, parmi les arbres, les plus variés, les plus colorés à l'automne, les plus étonnants dans leur ramure et leur feuillage.

Mais si j'ai un faible pour eux, je n'ai pas résisté à fabriquer des bonsaïs à partir de jeunes pousses autres : cèdres, mélèzes, et cryptonnerias du Japon, hêtres, ormes de Sibérie et d'ailleurs, et même glycines, oliviers ou ampelopsis. ●●●

A droite:
Cryptomeria
Elegance.
A gauche:
Erable
Platanum.

ornementales très variées. S'il n'est pas à l'abri d'un -12°, voire -15°, il présente l'appréciable avantage de connaître les débuts d'année avec des minima acceptables (-3°) et surtout en conditions hygrométriques sèches. Ce point est essentiel car la même plante supportera -15° par temps sec mais gèlera à -5° par temps humide. Nous sommes ici en limite altitudinale supérieure de l'olivier et du mimosa, avec des étés ne connaissant pas les canicules du midi. La terre acide permet d'acclimater toutes les espèces y compris celles du calcaire (l'inverse n'est pas possible).

Bien entendu, rosiers, azalées, rhododendrons, camélias, cerisiers à fleurs, lilas et bien d'autres plantes ornementales communes poussent ici. Je me suis attaché à cultiver des espèces plus spécifiques des climats secs, d'où les critères de choix suivants:

- plantes résistantes à la sécheresse, méditerranéennes souvent.

- arbustes ou grimpantes vivaces résistant au moins à -10° C.

- plantes de préférence parfumées et/ou à feuillage persistant.

- plantes à floraison hivernale (car l'été on peut faire fleurir n'importe quelle bulbeuse ou annuelle).

- plantes reconnues comme non invasives, c'est à dire non susceptibles de sortir du jardin pour aller coloniser les milieux environnants et donc concurrencer les espèces indigènes. Par chance, on constate que les plantes envahissantes en Méditerranée ne dépassent guère 600 m d'altitude d'elles-mêmes.

Pour les coins secs, les cistes méditerranéens feront merveille. Vous trouverez chez les pépiniéristes ou dans les fêtes des plantes locales (Alès, Nîmes, Uzès, marché aux fleurs

de Montpellier tous les mardis) un choix très vaste d'espèces ou d'hybrides dans tous les coloris, du blanc au rouge foncé. Les miens font deux mètres cubes au bout de trois ans et fleurissent de la mi-avril à début juillet. Avec la même adaptabilité écologique, le genêt de Montpellier, la coronille Valentine (parfumée), l'étrange euphorbe characias pourront les accompagner.

Pour les habillages de murs de bancels, l'othona et le liseron de Mauritanie sont très vite assez spectaculaires par leur abondante floraison colorée retombante. L'arbousier sera planté dans le coin le plus chaud du jardin où vous pourrez apercevoir dès octobre fleurs nacrées en urnes et fruits orangé-rouges comestibles. Vous y joindrez le cytise de Battandier dont les fleurs sentent l'ananas, le très élégant genêt de l'Etna qui peut atteindre 10 m de haut et la bruyère arborescente au parfum de miel et très visitée par les abeilles.

Pour les haies, autant choisir des arbustes parfumés: les Pittosporos, *Eleagnus ebbengei*, *Escallonia*, oranger du Mexique vous feront vous retourner ou se laisseront sentir de loin.

Le choix est vaste pour les plantes de massifs: les céanothes déclinent toutes les tonalités de bleus. Le grévillée à feuilles de genévrier fleurit rouge écarlate de janvier à juillet. Les lavatères d'Hyères existent en blanc ou rose. Les *Buddleias* possèdent plusieurs espèces délicieusement parfumées (ne pas choisir *Buddleia davidii* qui est une invasive).

Pour l'hiver, vous aurez laissé une bonne place à notre cornouiller mâle indigène qui fleurit dès janvier et nous régale de fruits délicieux en septembre. Viornes, chèvrefeuilles et clématites parfumées disputeront la palme du plus odorant au



chimonanthe précoce dont les sujets adultes embaument en janvier.

Dans les grimpantes, le jasmin officinal est un grand classique parfumé. Moins connues, l'*Akebia* et le *Doxantha capreolata* vous étonneront en avril (la seconde par son parfum de moka).

En juin le rhyngosperme étale ses petites fleurs blanches en hélice, au parfum de jasmin.

Enfin en couvre-sol, la violette odorante des Cévennes fait merveille tout l'automne.

Bien sûr, ce rapide tour d'horizon en ignore bien d'autres. Il ne tiendra qu'à vous de les découvrir lorsque la passion des parfums vous aura pris !

■
Yves MACCAGNO

Yves Maccagno se tient à la disposition de nos lecteurs pour leur communiquer noms latins précis d'espèces, adresses de pépiniéristes etc...

Pour les coins secs, les cistes méditerranéens feront merveille.

l'air de rien

L'utilisation toujours plus rationnelle de nos ressources énergétiques fait partie intégrante de notre développement. Exploiter et brûler toutes ces ressources n'est pas sans conséquence sur notre environnement proche ou lointain, présent ou à venir.

La maison des [néga] watts

C'est à "Terre Vivante"* , l'été dernier, que j'ai pu découvrir l'exposition unique et passionnante "la maison des [Néga] watts" qui s'ouvre par

**ATTENTION
AUX ROBINETS
QUI FUIENT**



*Un robinet qui goutte,
c'est 20 litres d'eau par jour
que vous payez pour rien*

la belle maxime de St Exupéry: "Préparer l'avenir ce n'est que fonder le présent; tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre".

Son succès a poussé les concepteurs à écrire un livre pratique du même nom avec, en sous-titre évocateur "Le guide malin de l'énergie chez soi". Il a pour but d'encourager de nouveaux réflexes d'une part et d'ouvrir les esprits à de nouveaux choix d'autre part, objectif complètement en phase avec la rubrique de "la maison saine" de votre "Vent des Bancelles", créée par Roland Mousquès.

La première ampoule électrique à filament, inventée en 1879 par Thomas Edison, avait un rendement énergétique de 1,5 lumens par watt. Aujourd'hui, les ampoules à incandescence ont un rendement énergétique de l'ordre de 13 lumens par watt: elles consomment donc neuf fois moins d'énergie électrique pour fournir la même quantité

**NE LAISSEZ PAS VOS
APPAREILS ÉLECTRIQUES
EN VEILLE**



*En laissant la télévision
en veille toute la journée,
vous consommez autant d'électricité
qu'en regardant 2 films*

de lumière.

Si ce rendement n'avait pas progressé, il faudrait donc mobiliser aujourd'hui neuf fois plus de centrales électriques dans nos paysages pour satisfaire nos besoins d'éclairage. Ce qui représenterait un boulet économique, énergétique et environnemental peu glorieux pour notre société.

Mais il est possible de faire encore mieux en utilisant

des lampes fluocompactes, dont le rendement est de 60 lumens par watt.

PENSEZ AUX HEURES CREUSES



Faites fonctionner le chauffe-eau électrique et la machine à laver pendant les heures creuses EDF

D'Edison aux lampes basse consommation, une même quantité d'énergie est donc quarante fois mieux employée !

Ainsi l'utilisation toujours plus rationnelle de nos ressources énergétiques fait partie intégrante de notre développement. Exploiter et brûler toutes ces ressources n'est pas sans conséquence sur notre environnement proche ou lointain, présent ou à venir. La consommation d'énergies fossiles est une des principales sources de la dégradation de l'environnement.

Des ressources limitées et épuisables...

Au rythme actuel de notre consommation, de quelles ressources énergétiques disposerons-nous demain ? Le pétrole sera la première source d'énergie à s'épuiser vers 2040, dans moins de deux générations... L'uranium et le gaz naturel n'atteindront pas les années 2075. le charbon est plus

utiles ne dépassent pas deux ou trois cents ans. Enfin, les difficultés de la surgénération et de la fusion nucléaire montrent que la perspective de disposer à court terme d'une énergie abondante et quasi gratuite reste pour l'instant un mythe.

Seule l'utilisation de toutes les formes d'énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, bois et biomasse) et une augmentation de l'efficacité énergétique permettront d'éviter de piller définitivement notre planète pour nos seuls besoins immédiats.

Devenez producteur de négawatts !

"Produire des Négawatts" c'est donc rompre avec nos (mauvaise) habitudes en préférant **la sobriété énergétique au gaspillage!**

Une approche cohérente de l'énergie devrait suivre les trois principes suivants:

- Sobriété: Lutte contre le gaspillage; éducation à un comportement économe.

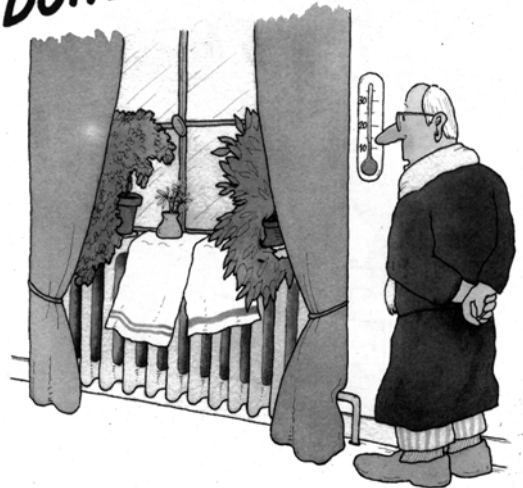
- Efficacité: Améliorer le rendement énergétique; mieux utiliser les matières

DÉGIVREZ VOTRE RÉFRIGÉRATEUR ET VOTRE CONGÉLATEUR TOUS LES 3 MOIS



La couche de givre fait consommer inutilement plus d'électricité

LES RADIATEURS DOIVENT ÊTRE DÉGAGÉS



Pour bien chauffer l'air de la maison, ne mettez rien sur les radiateurs

mieux utiliser les matières premières.

- Substitution: Remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables non polluantes.

Loin du "retour à la bougie", cette démarche vise à faire la chasse aux watts inutiles grâce à une utilisation plus efficace de l'énergie et à recourir judicieusement aux énergies renouvelables.

C'est une démarche triplement gagnante:

- pour le consommateur, qui voit ses factures d'énergie diminuer,

- pour l'emploi, par la diffusion de nouveaux équipements plus performants et le développement décentralisé de tous les métiers de l'énergie.

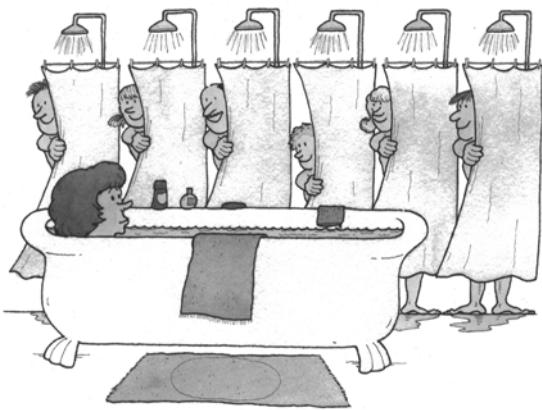
- pour l'environnement, grâce à une pollution générée en moins.

Cela représente un élan de modernité, citoyenneté et de solidarité. ●●●

l'air de rien.....

●●● Elan de modernité, pour utiliser toujours mieux l'énergie produite.

**PRENEZ UNE DOUCHE
PLUTÔT QU'UN BAIN**



Un bain utilise autant d'eau chaude que 6 douches rapides

Les illustrations des pages 24 à 26 sont extraites de plaquettes "des gestes simples" éditées par "Quercy Energies" et "Gefosat", avec le soutien de l'ADEME Général de l'Hérault.

Elan de citoyenneté, parce que l'énergie qui pollue le moins sera celle que l'on ne consomme pas. Mieux consommer l'énergie dans son quotidien est une réponse immédiate à la réduction à leur source des émissions et des déchets indésirables pour le bénéfice du plus grand nombre et le respect de tous ceux qui nous succéderont sur cette planète et qui nous regarderont, à défaut, comme de redoutables gaspilleurs, doublés d'insoucients pollueurs, leur laissant le soin de s'occuper de nos déchets...

Elan de solidarité, enfin. Un français consomme en moyenne cinq fois plus d'énergie qu'un chinois, sept fois plus qu'un africain: 7070 Kwh d'énergie électrique par an et par personne en France contre... 22 Kwh en Ethiopie !

Un américain consomme 8 tonnes d'équivalent-pétrole par an, soit 40 fois plus qu'un habitant du Bangladesh...

Des possibilités pour une meilleure maîtrise de l'énergie existent, simples, de bon sens, immédiatement applicables par tous, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières: chacun d'entre nous se doit de faire un geste à son échelle dès maintenant.

Ces possibilités se fondent sur l'efficacité énergétique, c'est-à-dire réduire à la source la quantité d'énergie nécessaire pour un même service, mieux utiliser l'énergie à qualité de vie constante.

Par exemple: remplacer une classique ampoule de 100 W par une lampe basse consommation de 20 W revient à utiliser cinq fois moins d'énergie pour assurer un même niveau d'éclairage. La puissance électrique nécessaire est ainsi réduite de 80 W. En d'autres termes, le remplacement de cette lampe génère "80 watts en moins": on parle alors de "production de 80 [néga] watts".

Il existe chez vous de véritables "gisements de

**REMPLEZ VOTRE
MACHINE À LAVER
AU MAXIMUM**



Qu'il contienne 2 ou 5 kg de linge, le lave-linge consomme autant d'eau chaude et d'électricité

**NE LAISSEZ PAS
VOS APPAREILS
ALLUMÉS POUR RIEN**



Pensez à éteindre votre cafetière ou votre fer à repasser après utilisation

"négawatts": ils se cachent dans l'isolation de votre maison, le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'éclairage et tous les appareils électroménagers. Il y a aussi des négawatts dans vos fenêtres, vos robinets, votre téléviseur et dans la façon dont votre logement est orienté !

Je vous invite à les découvrir au fil des prochains numéros du "Vent des Bancels". ■

Ghislaine GUIGNIER

**Terre Vivante est un centre écologique européen mettant en application toutes les pratiques écologiques en matière de jardinage biologique, d'aménagement paysager, de construction d'habitat sain, autonome et non polluant et enfin d'alimentation saine.*

Domaine de Raud BP 20 38710 Mens. Tel: 04.76.34.80.80.

Une version itinérante de l'exposition peut être louée (panneaux et logiciels interactifs).

Le livre peut y être acheté (79 F + port). Ses auteurs sont T. Salomon et S Bedel.



Elle a eu lieu le 18 juin en plein centre de Bédarieux. Animé par l'association: " Variance ", elle s'adressait à tous ceux qui s'intéressent à la construction-saine, et qui désirent découvrir des matériaux , des méthodes et des artisans qui malheureusement ne sont pas trop connus sur la place publique.

Cette journée comprenait des stands de démonstrations et de vente de produits ; ainsi qu'une série de conférence-débats sur des thèmes tels que : la chaux , le procédé Canosmose , le plancher solaire direct , les serres , le solaire thermique .

L'après-midi plusieurs propriétaires présentaient leur maison réalisée dans l'esprit de la construction-saine , en parlant de leurs choix des matériaux et de leur mise en oeuvre , et des avantages qu'ils en tirent .

L'association "Variance" ré-organisera en 2001 ces journées Eco-bâtiment , sur 2 ou 3 jours , nous vous tiendrons au courant .

Journée de l'Eco-bâtiment à Bédarieux.

L'association **VARIANCE** vous présente
Les Journées
Eco-bâtiment
Le bâtiment qui respecte l'Homme et l'Environnement

Journée gratuite ouverte au Public

00 Foire aux produits bâtiments :
Distributeurs,
Fabricants,
Artisans.

00 Conférences
Produits et méthodes de construction.
de 10 h à 13 h
de 15 h à 18 h 30

00 Animations
Expositions,
Stand associations,
Prolongement
le 19 juin 2000

Renseignements : 04 87 95 01 02

Dimanche
18 juin 2000
toute la journée
BEDARIEUX

Rendez-vous
Place
Ferdinand Fabre
et
Salle Léo Ferré

Le coin du praticien habitat-sain . Conseil livre .

Habitat Qualité Santé clefs en main .
Drs Suzanne et Pierre DEOUX .
Edition Medieco , BP 278 . Andorra la Vella. Principauté d'Andorre .

Ce livre analyse l'influence sur la santé de chaque élément du bâtiment , son environnement , sa conception , les matériaux , les divers équipements (chauffage isolation , ventilation , électricité , éclairage etc.....) Les auteurs , docteurs en médecine , ont une grosse pratique du terrain à travers leurs activités de consultants auprès des professionnels du bâtiment.

Ce " Guide " a quatre parties :
Ou habiter, comment construire ou rénover,
comment aménager (équipements),
ou s'informer (adresses utiles) .

R. M.

Coup de coeur à Bédarieux sur le procédé CANOSMOSE .

Ce procédé a été découvert et mis au point par Yves Kühn .

C'est un procédé de construction à base de matériaux naturels , dont le but est de procurer un confort global de haut niveau , pour le bâti neuf et la restauration . Ce procédé est un mélange de trois composantes :

- la chénevotte (sous-produit du chanvre riche en silice , sorte de petit bâtonnet obtenu de la trituration de la tige .)
- la chaux aérienne C.A.E.B. Permet de minéraliser et stabiliser la matière végétale ; elle pétrifie le mélange. Elle apporte ses qualités fongicide et répulsive pour les animaux .
- l'alliance , mélange de brique pilée . Il facilite et favorise la carbonatation et la cristallisation , il assure au mélange Canosmose sa cohésion , en lui gardant son pouvoir respirant et vibratoire .

Ce mélange peut être employé pour faire : des murs pleins extérieurs , des dalles de R.d.C isolantes , des cloisons phoniques et acoustiques , des dalles d'étage sur structure bois , des doublages de toiture (isolation thermique) , des enduits .

Ce procédé très simple de mise en oeuvre , entièrement naturel , permet une relation étroite : habitat-santé . L'architecture conseillée est organique (Ossature bois et chanvre banché) , elle est saine et confortable .

Si vous désirez plus de renseignements ou un contact avec l'inventeur du procédé :

Yves Kühn , association ADAM .

Le Village . 84110 BUISSON .

Roland MOUSQUES

vent des crêtes

*... Un petit aperçu de ce que peut devenir l'Espinas: un lieu de vie, de rencontre et d'échange.
Le fil de l'histoire ne serait-il pas rompu ?*

Ça bouge à l'Espinas !



L'association l'Espinas, qui s'est donné comme but de restaurer et faire vivre le mas et son environnement, a décidé de passer : " Aux Actes !! " .

Elle a proposé à ses adhérents 4 journées de chantier associatif du 5 au 8 juillet.

Les passants de la D 35 n'en croyaient pas leurs yeux: après des années de sommeil, "la belle au bois dormant" se réveillait ! Pelles, pioches, tronçonneuse, huile de coude et une petite dizaine de volontaires (par jour) se sont mis à l'ouvrage.

A midi, bien sûr, casse-croûte sous les ombrages, avec la vue superbe en guise de pousse-café !

Pendant quatre jours nous avons eu un petit aperçu de ce que peut devenir l'Espinas : un lieu de vie, de rencontre, et d'échange. Le fil de l'histoire ne serait-il pas complètement rompu ?

Il faut le dire ce chantier a été possible grâce au soutien financier de la commune de St-Andéol et du P.N.C.

A la fin des quatre jours "l'apéro" bien sûr! Avec la visite amicale des 5 maires voisins (Platon maire de Vialas et Conseiller général, Passebois maire de St-Frézal, Pellequer maire de St-Maurice, Mersadier maire du Pont et bien sûr Mathieu, maire de St-Andéol), et celle du directeur du Parc représenté par Gérard Alcaix .

"Moment historique !": Premier Apéro sur la D35 avec les amis de l'Espinas.

Roland MOUSQUES



bise art, bis art !



Week-end sculpture à Figeirolles.



Depuis deux ans quelques amis se réunissent les premiers samedi de chaque mois, dans l'atelier de Roland, à Figeirolles sous le col des Banettes, pour sculpter .

Les matériaux varient suivant les inspirations et les envies. Le 1 et 2 juillet dernier nous avons essayé de faire un week-end entier en l'ouvrant à des participants de plus loin .

On s'est retrouvé une douzaine à s'encourager et à travailler la pierre, le bois, l'argile... Pendant ce week-end de nombreux amis et voisins sont passé voir ce qui se passait dans l'atelier .

La matière est difficile à dompter, mais c'est passionnant d'essayer de donner forme à nos émotions, nos pulsions, nos envies, nos



appréhensions ou nos délires . Quelque chose passe de l'intérieur vers l'extérieur, et peut-être y revient ?

Si cela vous fais envie, demandez plus de renseignements à : Nanou ou Bruno 04.66.45.82.04, Roland 04.66.41.03.34 , Monique 04.66.41.05.43.

Action

Un port de trop ?

En Inde, l'état de Gujerat, district d'Humbergoan, souhaite développer un gigantesque projet de port pétrolier, chimique et industriel dont le besoin est fortement contestable. En effet, dans l'état voisin du Maharashtra existent déjà deux grands ports sous-utilisés et dans l'état de Gujerat, 41 ports dont un très important..

Le projet de "développement" (qui se prépare dans le plus grand secret) compromet l'existence de plus de 20 villages dans lesquels la population vit de pêche artisanale et d'agriculture. Toute la côte est très riche en poisson. La jetée du port menace gravement l'écosystème marin et son installation violerait la loi qui a été mise en place pour protéger le littoral.

Les terres destinées à accueillir les installations portuaires vont être retirées aux paysans ce qui provoquera leur exode.

Le projet fait partie d'un ensemble de mesures préconisées par la Banque Mondiale pour "ouvrir" l'économie indienne, au même titre que la privatisation de secteurs importants de l'économie comme les transports, les assurances, les banques, les aéroports.

Le forum mondial des pêcheurs a vivement dénoncé le projet de port industriel et la répression policière contre la population locale qui a organisé de nombreuses marches de protestation et des rassemblements sur le site.

Mais cela ne suffit pas.

Il faut faire savoir au gouvernement du Gujerat que la situation des paysans et des pêcheurs est connue au delà des frontières indiennes et que les agissements qui ont conduit à la mort de Pratap Save (Président d'une des associations qui organise la résistance des paysans et

pêcheurs), ne peuvent rester impunis.

Écrivez à "Réseau Solidarité"* pour obtenir un modèle de lettre, ou directement à:
Shri Keshubhai Patel
Chief Minister of Gujerat
Block n°1 New Sachivalay
Gandhinagar 382010
Gujarat
INDIA.

* Réseau Solidarité:
10, Quai Richemont
35000 Rennes
Tel: 02.99.30.60.53
Fax: 02.99.30.39.30

Ghislaine GUIGNIER

Plaque

St Frézal pas à pas

Six mois durant, un groupe de bénévoles - de l'association "Les Amis de l'école publique de St Frézal" - inspirés par l'an 2000 ont voulu, sous forme d'exposition, présenter notre commune de St Frézal, son passé, son actualité en partant du principe que l'histoire n'est pas un simple jeu d'abstraction et que les Hommes y sont plus importants que les doctrines.

Évidemment, tout cela est un peu fourre-tout et quelque peu hétéroclite, on passe de la photo aérienne à l'école, des outils agricoles anciens à l'ordinateur qui présente la forêt à partir de document de l'O.N.F; des cimetières aux costumes d'avant 1920. La photographie de notre compoix de 1646 avec quelques unes de ses pages et le premier plan cadastral de la commune établi en 1830 constituent des éléments d'archives intéressants.

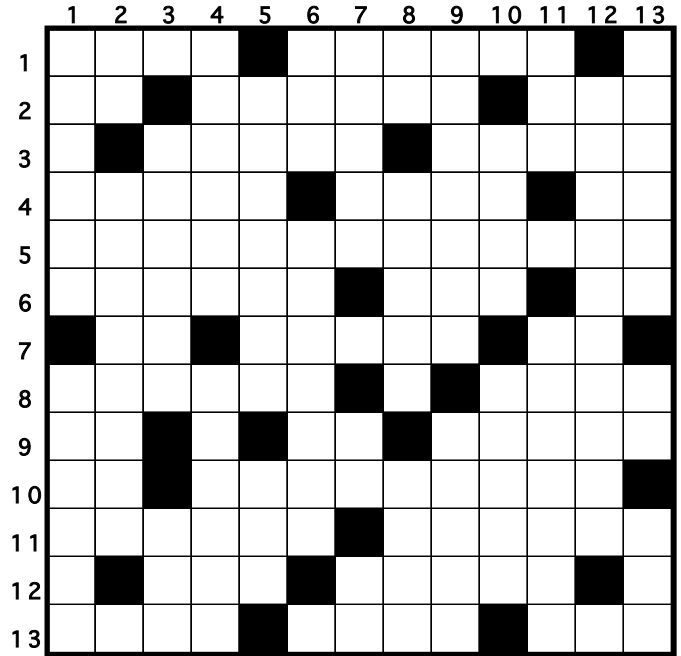
Pour se souvenir de tout cela, un livret complémentaire a été édité.

Il s'ajoute à notre "Vent des Bancels" trimestriel, à notre plaque "Randonnée Huguenote" réalisée en 1999.

Nous vous engageons à vous les procurer et à en tirer le meilleur parti.

Etienne PASSEBOIS

Mots Croisés



Jeu proposé par Georges Pons

Horizontalement

1. Se nourrit sur sa mère - Doux.
2. Affluent minimal - Souffle modéré - Préleva.
3. Droit peu civil - Ouvertures.
4. Bon pour le corps - Minéral et céleste - Symbol chimique.
5. Sonner gaiement.
6. Telle une solide argumentation - Eux - Joint les images au texte (abr.).
7. Symbole routier - Laisse sans un - Permet de restaurer la précédente.
8. Mesurer - En compagnie.
9. Romains - Indéfini - Devenu avocat en 71.
10. Conjonction - Faisais une trouvaille.
11. Permet d'y voir - Pas belles.
12. Roue à gorge - Féroce.
13. Avant la nuit - Mauvaise quand on la pète - Pillage.

Verticalement

1. Prêt à pleurer - Etoffes de soie.
2. En Seine-Maritime - Cherche à faire rire.
3. Couchant - Sélection
4. Clavier peu musical - Supprimer.
5. Intégrale - Pépinière de technocrates.
6. Sigle boursier - Cellule.
7. Lancier polonais - Conjonction - Note.
8. En Champagne - Qualifie une jument de couleur unie - Tribu.
9. Emoi - Respire bruyamment.
10. Vieil auroch - Possédait.
11. Ni toi, ni moi - En forme d'œufs.
12. Sombres.
13. Imprévisible - Démonstratif - Sans lui, pas de charrue.

Cette grille de mots croisés en contient cinq choisis dans le "Chahier des dix mots", édité par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère des Affaires Étrangères, à l'occasion de la fête des mots, qui a lieu chaque année en mars.

Solution du numéro 46

1	C	R	L	E	D	O	N	I	E	N				
2	E	S		F	E	U	E		L	O				
3	R		D		L	V			R	E	M			
4	E	G	E	R	I	E			O	B	I			
5	M	A	J	O	R	A	T	I	O	N				
6	O	B	O	L	E		R		R	A				
7	N	E	U	F		P	O	S	T					
8	I	L	E		S	I	A	M		I				
9	A	O		S	O	P	R	A	N	O				
10	L	U	S	I	T	A	N	I	E	N				

tempête de délibérations

Saint Frézal de
Ventalon
Conseil municipal
du 26 Mai 2000

Compte-rendu sommaire:

Présents: E.Passebois.
J. Iaquina; M-Cl. Ventura;
G. Alise; J-Cl. Lieber; Th.
Maurin.

Excusé: M. Serres.
Non excusés:
Cl. Bréguiboul et P.
Guittard.
J. Iaquina est nommé
secrétaire de séance.

■ Lectures et commentaires des comptes-rendus des C.M. des 25/02 et 31/03/00:

M. Iaquina fait observer qu'un arrêté relatif à la divagation des chiens, spécifique à la commune doit être pris. Le Maire s'y engage.

■ Analyse de la DUP de Cessenades:

Les termes en sont acceptés à l'unanimité.

■ Marché AEP, commission d'appel d'offre:

Il faut maintenant trois titulaires: Mme Ventura, MM. Hugon et Lieber; et trois suppléants: MM. Iaquina, Serres et Alise.

■ Révision du programme routier 2000:

- La somme consacrée à l'enrobé sur la route amenant à l'aire de jeu de l'Ayrolle est enlevée de ce programme et transférée à la route de l'Arbousset.

- La route du Bois de Pantel est endommagée par les racines des arbres.

- Le pont de la Vignette est à réparer.

■ Révision du POS:

Réunion le 21 juin à 16 heures.

■ Entretien du patrimoine:

Le PNC disposerait d'une "enveloppe" pour l'entretien du patrimoine vernaculaire. On pense au moulin du Salson, du Viala; à la gourgue du Conchès...

■ Parking devant le Temple:

Longue discussion qui amène à envisager une solution négociée dont le Maire aura la charge.

■ Transports scolaires:

Trois circuits ont été proposés au Conseil Général après une discussion concertée par les intervenants des deux communes de Saint Frézal et de Saint Andéol.

■ Problèmes d'assurance:

L'assurance "protection juridique" "traîne les pieds". Le Maire se charge d'intervenir fermement.

■ Questions diverse:

- Des travaux importants (cour, façades) ont été réalisés à l'école. Ceux de l'Ayrolle sont plus lents à venir.

- Des manifestations intempestives d'animaux (cheval, chiens) posent problème à l'Ayrolle.

- M. Iaquina insiste pour que la situation du chemin nouvellement goudronné à la Ponge soit clairement légalisée (parcellaire notarié, hypothèques).

- La Rencontre Cantonale aura lieu à Vialas, le samedi 07 octobre 2000.■

Saint Frézal de
Ventalon
Conseil municipal
du 26 Juin 2000

Un conseil préalablement convoqué le 21 Juin n'ayant pas obtenu le quorum, un autre a été proposé le 26/06: il pourra valablement délibérer quel que soit le nombre de présents.

Présents: E. Passebois.
J. Iaquina, G. Alise, J-Cl. Lieber, J. Hugon.

Absents excusés: M-Cl. Ventura, M. Serres, Th. Maurin.

Absents:
Cl. Bréguiboul et P. Guittard.

Jacques Hugon est nommé secrétaire de séance.

■ Commentaire sur le compte-rendu du CM du 26 mai 2000:

E. Passebois propose puisque c'est la formule d'usage que "le CM demande à M. le Maire" soit écrit: "Le CM donne mandat, donne pouvoir, autorise... M. le Maire, etc...".

■ AEP. Compte-rendu de la réunion du 08/06/00:

Un représentant de la Safer, de la DDASS, du cabinet Beture-Cerec, sont présents pour établir un programme des opérations à mener sur le système d'AEP pour améliorer les unités de distribution et mettre aux normes les captages. Ce programmes est soumis au conseil qui l'adopte.

■ Terrain Teissier-Fages:

Le Conseil Régional subventionne les terrains acquis par les communes à 50%. il nous appartient d'avoir rapidement une promesse de vente.

■ Questions diverses:

- Parcellaire de la Ponge:

en cours mais nécessité de voter un transfert budgétaire pour le financement.

- Chemin de l'Arbousset: la commune a été condamnée à payer 9.000F à M. Veillard pour préjudice occasionné à la suite de l'effondrement.

- Raccordement demandé par les nouveaux propriétaires Mme et M. Bech, sur les VRD de l'Ayrolle. Accordé par le CM.

- POS: les propriétaires qui se sont manifestés recevront un dossier pour suite à donner.

- Le maintien de la Poste: le CM appuie cette revendication syndicale.

- Affaire Guirao à Cessenades: une autorisation de travaux a été demandée par les propriétaires pour régulariser leur construction illicite. A suivre avec la DDE.

- Employés communaux; passage aux 35 heures: la discussion est ouverte; le problème n'est pas résolu.

- Parking du Temple: une lettre de Mlle Françoise Soustelle propose la vente de ce terrain. Le CM accepte le principe de l'achat.

- L'escalier du Temple: l'entreprise Martin est sollicitée pour intervenir au plus tôt.

- Problème d'électricité à la salle polyvalente: à régler par J-Cl. Lieber.

- Exposition "les Amis de l'École Publique": inaugurée le 9 juillet à 15h30. Présente au Temple jusqu'à la fin juillet. ■

Saint Maurice de Ventalon
Conseil municipal
du 28 Avril 2000

Absents : MM. SANCHEZ et RICHARD .

DÉLIBÉRATIONS :

■ **Virement de crédits :**

Pour pouvoir solder la facture de pose des compteurs d'eau, il est décidé un virement de crédits du compte 2315/04, programme d'assainissement du bourg sur le compte 217/03, programme de pose des compteurs pour une somme de 712 F.

■ **Subventions aux associations** pour une somme de 13.000 F :

Boeufs de Pâques, pour la foire : 250 F
Coopérative scolaire pour le voyage à Paris : 1.500 F
Association sportive scolaire : 800 F
Association des parents d'élèves : 2.200 F
Syndicat d'initiative : 800F
Association Sauvage : 800F
Association Montjoie : 800 F
Lire à Vialas : 400 F
CRII RAD : 400 F
Nature et Progrès : 400 F
F.O.L, pour le Tour de Lozère des écoliers 2000 : 800 F
Crèche des Castors Juniors : 600 F
A.D.M.R: 500 F
La Clède des Champs : 800 F
Les Restos du coeur : 800F
Télé Cévennes : 350 F

■ **Assainissement du bourg :**

Le conseil mandate le Maire et deux conseillers municipaux pour négocier l'achat de la parcelle de Mme RICHARD sur laquelle sera implanté la

station d'épuration par roseaux.

■ **Schéma d'assainissement :**

Des travaux d'étude du sol; (imposés par l'Agence de l'Eau) ont été réalisés en 7 endroits de la commune pour établir le schéma communal et mener à bien l'assainissement du bourg. L'Agence vient d'octroyer une subvention de 29.000 F et le Conseil général, 16.800 F, ce qui finance le projet à 80 %.

■ **La Tour du Viala :**

Une estimation du domaine a eu lieu récemment. Le résultat sera communiqué lors d'une réunion ultérieure, sur le thème "Avenir de la Tour".

■ **Bâtiments :**

Des infiltrations d'humidité ont été constatées à l'école de Masméjean et à celle de St Maurice.

Des conseillers municipaux ont rendu compte du problème qui va être mis à l'étude.

Il semble que, au moins pour Masméjean, le crépis extérieur soit à refaire. Des lauzes ont glissé du toit de l'école de Masméjean. L'employé communal va réparer le problème Pour l'école de St Maurice, un traitement des façades pourrait peut être solutionner le problème. Un devis de réparation de la cheminée est en préparation, ainsi que pour celle de l'ancienne maison du PNC.

■ **Association de Développement du Canton :**

Un conseil d'administration a eu lieu récemment. Un bilan encourageant des différentes commissions a été fait.

Saint Maurice de Ventalon
Conseil municipal
du 25 Mai 2000

Absents : M. RICHARD qui avait donné procuration à C. AUFOUR et M. SANCHEZ qui avait donné procuration à M. PELLEQUER Absent excusé : JP VELAY.
Invité : M. CHAMBOREDON.

■ **Chemin de Masméjean à Felgerolles:**

Le Maire explique la présence de M. CHAMBOREDON : il est là pour régler le problème des remblais qui encombrent le chemin.

Malgré plusieurs tractations, le chemin reste bloqué. La saison touristique approchant, le conseil exige que les remblais soient dégagés au plus tôt.

M. CHAMBOREDON accepte de faire le nécessaire et demande un sursis jusqu'au 7 juin prochain. Accordé par le conseil.

■ **Délibérations :**

Les comptes de gestion 1999 de Mme la Perceptrice sont approuvés à l'unanimité.

Les travaux de voirie dans le cadre des crédits globalisés sont acceptés.

■ **Travaux Massufret/Villaret :**

Enfouissement du réseau France Télécom effectué par l'entreprise ENGELVIN à raison de 30 F le mètre : 9.000 F à la charge de la commune. Approvisionnement d'eau au Villaret : 2 tuyaux seront posés entre le Villaret et le pont, 1 seul entre le pont et le Massufret (eau potable et eau agricole)

M. SANCHEZ propose de capter provisoirement la source VIGNE (qui lui appartient) pour régler le risque de pénurie d'eau en août. Proposition acceptée par le conseil qui remercie Serge.

■ **Vie de la commune :**

- Assainissement du bourg :

Un spécialiste a visité l'emplacement où doivent être implantés les divers bassins. Le plan dressé par le bureau d'études est à revoir.

Accès au terrain à partir de la départementale 998 : difficile à réaliser vu les exigences de la DDE. Nous devons trouver une autre solution : soit en empruntant le chemin de Montjoie via le bois de fayards, soit en passant en passant par la propriété de Mme RICHARD après entente et dédommagement. Affaire à suivre.

- Compteurs de jardins: Ils seront posés à la demande sachant que l'utilisateur aura à sa charge le branchement, la pose de la conduite et l'entretien éventuel. Facturation: 1F le m3.

■ **Affaire J-L. MOLINES:** J-L. MOLINES a réalisé par erreur une petite construction sur un terrain communal.

Pour régulariser la situation, il produit un document d'arpentage que le conseil examine.

Avant de donner une réponse, il est demandé à R. MOLINES de prendre contact avec le géomètre pour avis.

Une décision sera prise lors du prochain conseil de juin.

Séance levée à minuit 20.

tempête de délibérations

Saint Maurice de
Ventalon
Conseil municipal
du 23 Juin 2000

Absent : M. SANCHEZ

■ Compte-rendu de la réunion cantonale :

La prochaine fête cantonale est prévue le 7 octobre dans le village de Vialas. Le thème de la représentation des productions locales est prévue comme pour les années antérieures. La convivialité sera à l'honneur avec repas, musique et festivités musicales diverses.

Le n°2 de la revue "A la cantonade !" est en cours de mise au point, il sera disponible à la mi-juillet.

Sept groupes de travail sur huit sont mis effectivement en place, certains s'étant déjà réunis à 4 ou 5 reprises.

■ C.C.A.S :

L'obligation de payer des cotisations "accidents du travail" pour les membres bénévoles du C.C.A.S impose d'effectuer un virement de crédit de l'article 6713 sur le 645 pour un montant de 190 F.

■ Masméjean :

- Des problèmes de proximité de parcelles se posent à Masméjean dans le secteur du Mas. Il sera nécessaire de réunir les riverains en présence d'un géomètre pour trouver un accord qui convienne à tous. Cette réunion pourrait être programmée pour la deuxième quinzaine de juillet si le géomètre est disponible.

- Une réflexion est également amorcée pour améliorer le départ du chemin de Felgerolles à

partir du CD1.

A propos de ce chemin, les gravats qui avaient été déposés et qui devaient être retirés avant la période estivale, ont été étalés sans retrait de quantité. Cette solution ne satisfait pas le conseil car ce chemin n'est plus du tout carrossable.

Le service de l'Environnement du conseil général, lors du suivi annuel des sentiers de petites randonnées, a repéré ce déversement de matériaux et demande à la municipalité, par lettre en date du 13 juin, de remédier au plus vite à ce problème.

J. M. VANDERSTEEN reste favorable à la première demande, qui était de tout retirer du chemin.

- Ecole : Il est envisagé de reprendre le crépis de la partie Nord, qui peut être réalisé par l'ouvrier communal. Un devis sera demandé pour la façade sud.

■ Source du Masmin :

Un document élaboré par l'avocat de la famille avec laquelle la Mairie est en litige, nous est parvenu. Il est à l'étude pour permettre à notre avocat d'assurer une défense efficace du dossier.

■ Massufret/Villaret :

Ces travaux sont en cours et seront bientôt réalisés dans leur totalité.

■ Courrier des "Verts" :

Les Verts Lozère invitent le conseil à prendre une délibération pour que tous les étrangers qui résident en France puissent voter et être éligibles aux élections municipales de 2001. Le conseil étudiera cette proposition lors de la prochaine séance.

■ Convocation aux réunions du C.M. :

Les conseillers souhaitent être convoqués systématiquement par courrier dans un délai raisonnable.

■ Portail pâturage :

Un portail sera installé dans les meilleurs délais par l'ouvrier communal, en sortie de la route qui a été réalisée pour réparer la conduite d'eau sur le terrain de Mme RICHARD.

■ Panneau Mairie :

Une proposition élaborée par Evelyne PAVOT, mosaïste, donne satisfaction aux conseillers, qui lui font confiance pour le choix des contrastes et des couleurs ! Coût du panneau "MAIRIE" + blason de la commune en mosaïque : 6.000 F environ.

■ Mariages :

Deux mariages auront lieu dans la commune cet été, quelques travaux de "toilette" seront réalisés à cette occasion dans le village.

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil municipal
du 24 Juin 2000

Présents : T. Orio - J. Girod - G. Chapelle - D. Mathieu - S. Clarisse
Procuration de E. Vieuleuf à G. Chapelle et JC Dautry à G. Chapelle.

Absent : A. Mazoyer.
Secrétaire de séance : S. Clarisse.

Il est décidé de faire la lecture des compte-rendu des conseils municipaux précédents lors du prochain conseil compte

tenu du peu de membres présents.

L'ordre du jour est abordé :

■ Adductions d'eau de St Andéol Par courrier adressé au Maire, Mme Fages, propriétaire au Puech informe qu'elle refuse désormais de fournir l'eau aux habitants de Sambuget. Un état des lieux est dressé par Mme Orio et M. Lechoux, habitant de Sambuget et présent dans la salle, sur la situation actuelle des sources et captages existants de ce hameau et où subsiste un problème de quantité d'eau principalement l'été. La régularisation d'une adduction d'eau de ce hameau est urgente. Une prise de contact a été effectuée avec le cabinet « Couët » de Mende, afin qu'il nous établisse un devis concernant une étude des adductions sur l'ensemble de la commune. Le devis est estimé à 34000F HT et comporte :

- Inventaire et état des lieux des captages de chaque hameau et de leur périmètre.

- Mesure des débits en période d'étiage.

- Calculs des besoins en fonctions des variations du nombre d'habitants permanents et secondaires.

- Etude des besoins pour les hameaux ou maisons en ruine.

- Proposition de solutions avec coûts estimatifs pour la mise en conformité de nos captages.

M. le Maire précise que cette étude peut être subventionnée à hauteur de 70 % par le conseil général et l'agence Adour Garonne.

Après délibération, par 5 voix pour et 3 voix contre, le conseil décide de faire

réaliser cette étude par le cabinet « Couët ».

■ **Pacte territorial de croissance**
M. le Maire donne lecture du courrier de M Jacques Blanc concernant les pactes territoriaux de croissance. Le conseil, à l'unanimité, ne souhaite pas s'engager dans ce pacte, la réflexion sur les pays n'étant pas amorcée.

■ Questions diverses

- **Chantier de L'Espinas :** Il aura lieu du 5 au 8 juillet. Les travaux prévus sont : ceinture de la partie amont par un grillage, déblaiement de la grange, protection des têtes de murs et réalisation d'un portail dans la grange, reprise de murettes en pourtour du hameau. Un apéritif campagnard est prévu à 18 h où sont invités les élus locaux et le directeur du PNC.

- **Plan environnement paysage de la route des crêtes :** M, le Maire présente le plan d'aménagement de la route des crêtes entre la Croix de Berthel et Le Refuge. Ce projet intercommunal réalisé par le PNC et qui a pour but l'amélioration paysagère de la CD35, est approuvé par le conseil. Le sivom du Mont Lozère sera maître d'ouvrage de l'opération, le PNC maître d'oeuvre. La consultation de ce P-E-P est consultable en mairie.

- **Indemnité des élus :** Il est possible d'augmenter, à compter de juin 2000, l'indemnité du Maire. Elle passerait de 2500 F à 3800 F, l'indemnité des adjoints restant inchangée. Il est décidé de ne pas modifier les montants prévus au

budget et de reporter la discussion pour le budget de 2001.

- **Vide grenier :** Le conseil souhaite que le vide grenier prévu initialement ne se déroule pas à Lézinier. Il propose Sambuget ou L'Espinas et en informera l'association Péλους organisatrice. La séance est close à 20h00.



Présents : E. Vielzeuf - JC. Dautry - J. Girod - G. Chapelle - D. Mathieu - S. Clarisse Procuration de A. Mazoyer à E. Vielzeuf, et de T. Orio à J. Girod.
Absent : L. Redares.
Secrétaire de séance : S. Clarisse.

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2000 est adopté. L'ordre du jour est abordé :

■ **Acquisition de la propriété TOUR Cléonis.** M. le Maire informe le conseil que la propriété appartient désormais aux Domaines.

Lors du conseil du 6 novembre 1999, il avait été décidé que les parcelles contenant du bâti seraient acquises par la commune (parcelles n°A297 - A305 - B315). La parcelle 322, ruine enclavée dans le hameau des Estrèches, est cédée par les domaines à Mme Roux.

En ce qui concerne le reste de la propriété, M. le Maire fait part aux membres présents de la priorité dont dispose la mairie pour son

acquisition. Il est alors dressé un état des lieux par M. Mathieu et M.

Clarisse qui ont visité les parcelles :

* Superficie de 4.5 ha, une clède et une ruine de 40 m², des bancels souvent larges aux murs stables autrefois jardins ou vergers ;

* Propriété desservie par la VC1 et la VC de Vitaterne.

* Accès possible au ruisseau ;

* L'estimation du prix de ces terrains par les Domaines à 35.000 F.

Mme Roux, présente dans la salle, mentionne les parcelles qu'elle souhaiterait également acquérir :

N° 345, 355, 331, 327, et 351.

A l'unanimité, le conseil se prononce favorablement à l'acquisition des parcelles situées sous les Estrèches numérotées : B286, 314, 315, 313, 312, 287, 310, 311 et 287 et formant un ensemble cohérent constituant une réserve foncière, sous les conditions :

* La mairie ne gèlera pas les terres dans le long terme sans y effectuer d'opération.

* Les décisions futures quand à l'utilisation des lieux seront discutées par le Conseil municipal qui pourra alors apporter ses réserves.

Une demande de subvention pour l'acquisition sera réalisée.

■ **Voirie SDEE 2000.**

M. le Maire informe le conseil que le devis prévu par la DDE pour les travaux de l'an 2000 a été légèrement modifié. Devis initial : 152296,83 F, avenant : 197577,62 F. Les 45000 F supplémentaires provenant

de :

* Diverses augmentations sur différents postes (environ 20000 F)

* Un surcoût de 25000 F sur un aqueduc de Loubreyrou. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur de saisie du devis. L'information sera vérifiée.

■ **Questions diverses**

- Le cabinet "Couët" chargé de réaliser l'étude sur les captages et AEP de St Andéol, se rendra sur la commune mercredi 2 août 2000 afin de définir les premières modalités et démarches à mettre en oeuvre afin de démarrer l'étude.

- M. le Maire informe qu'une association pour la réflexion sur la création d'un pays cévenol alsien est en train de se créer. L'ensemble des conseillers approuve une telle démarche et souhaite en rester informé.

La séance est close à 19h45



Association Pelous

* **Le 24 Juin:**

Les jeunes et moins jeunes se sont retrouvés à l'Espinas pour un défilé avec lampions jusqu'au Col de Banettes où se tenait le traditionnel feu de la St Jean.

* **29 Juillet:**

Au Temple de Lézinier a eu lieu la traditionnelle paëlla rassemblant plus de 80 personnes dans une ambiance très conviviale

* **11 Août:**

Concert au Temple par Héloïse Dautry.

* **17 Septembre:**

Vide-grenier à l'Espinas. Renseignements A-M. Petit.

* **28 Octobre:**

Fête de la Châtaigne.

Saint Frézal de Ventalon

Lendemain de fête

La fête d'été organisée par l'association "Les amis de l'école publique" s'est déroulée, comme prévu les 7, 8 et 9 juillet sur le terrain nouvellement aménagé de l'Ayrolle. Le beau temps - relatif, mais le vent un peu frisquet est meilleur que la pluie ! - était de la partie et l'exposition qui était le point fort de cette rencontre a connu un succès mérité. Elle se prolongera jusqu'au samedi 29 juillet et on pourra la voir au temple de 16 à 19 h tous les jours.

Pour la préparer nombreux parmi les habitants de la commune ont été sollicités et ont répondu présent et la preuve a été faite, une fois encore, que l'oeuvre collective et solidaire est payante. Que tous ces hommes et femmes de bonne volonté soient largement remerciés. Parmi les participants nous avons eu l'école avec enfants et enseignant (tes). Tout ce petit monde avait reçu d'anciens maîtres d'écoles - on n'était pas, à l'époque, "professeur" - pour enquêter sur le passé. Et je ne peux résister au plaisir de retranscrire le compte rendu de cette visite écrit par un couple de ces maîtres.

" Une visite à l'école des Abrits : Céline et Raymond Benoît, instituteurs retraités depuis 1970 se rendent en invités à l'unique école de la commune. Un accueil chaleureux, par les deux jeunes institutrices avenantes, gracieuses, enthousiastes, motivées.

Une vingtaine et plus de jeunes enfants nous accueillent, très souriants. Ils sont beaux, frais, charmants, propres, pimpants. Rien ne manque à l'école des Abrits. Un équipement de qualité acheté grâce à une municipalité soucieuse du bien de l'école. Et au produit d'une annuelle fête des écoles. Qui a connu le bâtiment d'autrefois austère et nu est agréablement surpris par ces deux belles classes lumineuses, modernes, équipées. Et joliment décorées de gravures, de dessins d'enfants. Tout est plaisant à l'oeil : vaste préau, cour spacieuse, cantine, petite salle de repos. Et tout ce matériel éducatif est moderne, important. Depuis l'appareil à projections, lecteur de cassettes, photocopieur, ordinateur, duplicateur, bibliothèque bien garnie, larges tableaux verts pivotants, radiateurs modernes. Jusqu'au bel éclairage plafonnier pour les jours sombres de l'hiver.

Les deux instituteurs retraités sont là aujourd'hui pour évoquer devant les enfants attentifs ce qu'était l'école d'autrefois vers 1930. Les photos anciennes circulent de table en table ; les

anciennes circulent de table en table ; les cahiers jaunis par le temps, écrits à l'encre et à la plume d'acier attirent la curiosité presque incroyante de ces petits enfants du nouveau siècle. Ils sont éveillés, spontanés, ni craintifs, ni instables mais visiblement intéressés. Lorsque les maîtresses interrogent : qui va poser une question ? Même les tout-petits de la maternelle lèvent le doigt :

Comment les élèves éloignés venaient-ils à l'école ?

Comment étaient les vêtements, leurs chaussures ? Écrivaient-ils au stylo à bille ? Ou à l'encre ? Y avait-il des jouets à l'école ? Et dans la cour ? Faisait-on les classes groupées ?

Une seule école dans notre petite commune : l'école c'est le centre vital, sans école les jeunes ménages s'en vont ailleurs. Notre école est vivante, belle, elle marche bien. Il faut la protéger pour la garder. La municipalité, les familles en sont conscientes. Le dynamisme, la vie même de ce joli coin des Cévennes en dépendent".

Nous formons des voeux pour que cette exposition se renforce et s'améliore pour prendre un caractère permanent et durer au-delà de l'an 2000.

Chacun alors, avançant pas à pas comme le symbolise parfaitement notre affiche d'annonce, pourra s'en inspirer et durer pour les générations futures... ■

Piste pour le C.F.D.

Devant le Conseil général Jacques Gasperin a parlé de l'ancienne voie ferrée qui reliait Florac à Sainte-Cécile d'Andorge.

« Depuis 1968, cette voie a été désaffectée, le train a sifflé pour la dernière fois le 31 mars 1968. À l'époque, le Conseil général n'avait pas soutenu la pérennité d'un tel investissement. Sans vouloir rétablir une voie ferrée ou mettre en place un train sur pneu, je pense que le Parc National des Cévennes et le Conseil général pourraient s'intéresser à l'aménagement d'une future piste pédestre, équestre VTTiste sur l'ancien tracé du CFD. Le directeur du Parc des Cévennes n'est pas défavorable à une telle hypothèse et les conseillers généraux pourraient parcourir la nouvelle piste entre Florac et Sainte-Cécile ».

Jean-Paul Pottier a répondu qu'il avait été alerté sur ce dossier par M. Platon. « Il m'avait été demandé d'attendre les résultats de l'étude faite par le Parc des Cévennes. Je ne suis pas insensible à ce dossier » devait conclure le président du Conseil général. Charles Denicourt s'est déclaré très intéressé par ce qui a été proposé par Jacques Gasperin.

Le conseiller général de Saint-Chély a rappelé qu'il avait souvent évoqué la nécessité de créer en Lozère des pistes permettant aux VTT, aux marcheurs de jouir de ce beau département en toute sécurité. ■